



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



GODEFERT Stéphanie

Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation, spécialité Enfance, Enseignement,
Éducation

Parcours 2 « Éducation et Formation »



Responsable de stage : M.MICHEL Fabrice, animateur départemental

OCCE Meuse
1 place de l'école normale
55000 Bar le Duc

Tuteur de stage : M. BERTHELOT Jean-Pierre

Introduction	1
I. L'OCCE : une fédération hiérarchisée et autonome	2
1. Les dates clés de la Fédération	3
2. Les instances administratives et fonctionnelles : du national au départemental	3
A) Au niveau national	3
B) Au niveau régional	4
C) Au niveau départemental : des associations autonomes et solidaires.....	4
3. Missions et actions : un cadre défini par les Assemblées Générales	5
II. Le printemps des Poètes : une mission confiée pendant le stage	6
1. Printemps des Poètes et OCCE : création du label « École en poésie »	6
2. Difficultés rencontrées	7
3. Un bilan positif de cette action	8
III. Amener les élèves à proposer des activités coopératives aux autres classes de l'école : des élèves acteurs de leur projet coopératif.....	9
1. Émergence du projet : la découverte du Conseil Municipal des Jeunes	9
2. Communication de mon projet : un document multimédia à destination des enseignants	11
3. Mes interventions dans les classes	13
A) Sensibiliser les élèves à la coopération : techniques d'animation et outils pédagogiques	14
a) Les petits papiers : technique d'animation proposé par Fabrice Michel	15
b) Faire vivre aux élèves des situations coopératives.....	18
c) Les jeux de plateau	19
d) Le conseil de coopération : un temps d'échange et d'écoute	20
B) Le projet des élèves : faire vivre aux classe de l'école des situations coopératives	21
a) Des modalités différentes pour choisir les activités	21
b) Mise en œuvre de leurs activités : des outils pour les guider	23
c) Jour-J pour les élèves	25
d) Quel bilan les élèves tirent-ils de cette expérience ?	28
C) Un projet peu coûteux	31
IV. Bilan du stage : une expérience inédite mais des efforts à fournir	33
V. Compétences développées pendant le stage	33

Annexes

Bibliographie

Sitographie

Visuel pour la communication de mon projet

Circulaire de 2008 relatives aux coopératives scolaires

Fiche-outil « développer le projet des élèves »

Fiche-outil « le marché des connaissances »

Questionnaire « évaluer le projet des élèves »

Gestion et organisation du temps pendant le stage

Coût des actions menées pendant le stage (printemps des Poètes et Mon projet)

L'OCCE est une association qui véhicule un certain nombre de valeurs telles que la coopération, l'entraide et la solidarité. Parce que j'adhère à ces valeurs et que je souhaite les transmettre, j'ai conçu un projet permettant aux enfants de développer des habiletés coopératives comme être à l'écoute, respecter les autres mais aussi travailler ensemble. Après avoir sensibiliser les élèves à la coopération, à l'occasion de la Semaine de la Coopération à l'École, je les ai amenés à mettre en œuvre un projet coopératif dans lequel, au travers de plusieurs activités coopératives, ils ont fait découvrir aux autres élèves de leur école des situations coopératives. Les enseignements dispensés en Master m'ont permis de concevoir des séances. Effectivement, nous avons appris à construire des séances en prenant en compte un certains nombre d'éléments comme les programmes de l'école élémentaire, les phases et modalités de travail, le matériel mais aussi l'écriture des consignes pour pouvoir être clair lorsque celles-ci seront énoncées. Les théories de l'apprentissage ainsi que la psychologie cognitive m'ont permis de comprendre la manière dont les enfants réfléchissent.

Ces valeurs offrent un regard renouvelé sur l'école. L'institution scolaire a tendance à valoriser travail individuel et réussite individuelle contribuant ainsi à développer l'esprit de compétition entre les élèves en raison de leurs résultats scolaires et des classements qui en découlent. C'est la raison pour laquelle « la coopération et l'entraide doivent être au cœur des apprentissages scolaires, au cœur d'une école dans laquelle, la réussite de quelque uns ne s'effectue pas au détriment des autres, mais contribue à la promotion de tous » (VINCENT, JF, 2003). Selon lui, pour se construire, les capacités à coopérer, s'entraider, se soutenir doivent être vécues et analysées dans une pratique pédagogique ayant comme finalité d'« apprendre à vivre et à apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non pas les uns contre les autres ». D'après J-F Vincent, la *Coopération à l'École* ne se réduit pas à des pratiques de classe, c'est un « projet éducatif, social, politique et économique » dont le but est « d'éduquer à la coopération, c'est-à-dire, d'amener à la coopération adulte envisagée, dans la construction d'une humanité solidaire et sociale ». Jean-Pierre Jodoin rappelle que la coopération « est une valeur fondamentale que tout individu doit posséder ».

L'apprentissage coopératif ou les méthodes d'apprentissage coopératif se définissent comme « l'acte d'apprendre à coopérer et coopérer pour apprendre » (Dionne S, 2005). En ce sens, l'apprentissage coopératif est « une stratégie d'enseignement qui consiste à faire travailler des élèves ensemble au sein de groupes autour d'un objectif commun ». Sylvie Dionne met en lumière plusieurs valeurs de la coopération. Elles sont au nombre de huit : l'ouverture aux autres (travailler

avec tout le monde, ne pas tenir compte des différences des autres), la confiance, le plaisir (aimer travailler et apprendre ensemble et avoir le droit d'avoir du plaisir), le droit à l'erreur (accepter les erreurs des autres, l'entraide (être persévérant et s'assurer que tout le monde comprend), l'engagement (participer activement au travail et respecter les rôles et régler ensemble les conflits), l'égalité (travailler en donnant le meilleur de soi, être différents mais égaux et tolérants), la solidarité (avoir des objectifs communs, former une équipe et unir ses forces). Tout comme Sylvie Dionne, Bernard Cano et José Lejeune définissent les six composantes de l'apprentissage coopératif : le regroupement des apprenants (la formation des groupes peut se faire de différentes manières (groupe homogènes, hétérogènes, aléatoires ...), l'interdépendance positive (chaque élève ne peut accomplir une tâche sans l'apport des autres membres de l'équipe), l'engagement (la participation de tous est essentielle, chaque élève est responsable de ses apprentissages et aussi de l'aide qu'il apporte à son équipe pour atteindre des buts visés), les relations interpersonnelles positives (écoute, communication, entraide, acceptation, confiance et respect), l'évaluation (amener les élèves à avoir une réflexion axée sur la dynamique de leur équipe et sur leurs habiletés interpersonnelles ou sociales), le rôle de l'enseignant (il devient observateur, il offre son soutien, aide à l'évaluation du fonctionnement des équipes).

En outre, les méthodes d'apprentissage coopératifs ont des effets positifs sur les enfants. De nombreuses recherches ont démontré que la coopération permet d'améliorer les performances scolaires des élèves, leur motivation à l'égard de l'école ainsi que leurs relations sociales. Les recherches menées par Chambers, 1993, ont montré que les enfants engagés dans les activités coopératives ont un comportement plus socialisés que les autres. Dans la même année, Manning et Lucking ont démontré que la coopération a des influences sur le comportement des enfants dans la mesure où les enfants montrent davantage leurs sentiments à l'égard des autres et « de percevoir leurs différences comme une richesse et non comme un handicap ».

I. L'OCCE : une fédération hiérarchisée et autonome

1. Les dates clés de la Fédération

L'Office Central de la Coopération à l'École a été créé en 1928, sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la coopération que l'on retrouve dans le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire. En 1968, l'OCCE est reconnue d'utilité publique

et agréé au titre des associations complémentaires de l'école. En 1988, l'OCCE devient une fédération. L'association a reçu l'agrément Éducation Nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et a obtenu, en 1992, auprès du Secrétariat d'État Jeunesse et Sports, l'agrément au titre «Association jeunesse et éducation populaire».

2. Les instances administratives et fonctionnelles : du national au départemental

A) Au niveau national

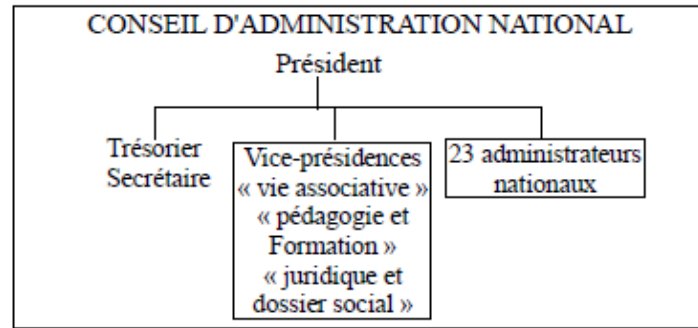
L'**Assemblée Générale Nationale**. Elle se réunit tous les ans; elle est constituée de l'ensemble des associations départementales. Elle entend et approuve le Rapport moral du Président, les Rapports d'activités et financier de l'OCCE. Elle définit le Projet d'activités et vote le Budget prévisionnel. Elle fixe le montant de la cotisation. Elle pourvoit au renouvellement du Conseil d'Administration national. Elle approuve régulièrement la Motion d'Orientation (projet sur 3 ans). La Motion d'orientation définit la politique que suivra l'OCCE durant trois ans. L'assemblée Générale Nationale délibère et vote sur les motions proposées par les départements. Elle rédige également la Convention Pluriannuelle sur Objectifs. Cette convention est établie entre l'OCCE et le ministère.

Ensuite, le **Conseil d'Administration**. Il est constitué d'un président, d'un trésorier et d'une secrétaire générale, mais aussi de vice-présidence pour chacun des pôles suivants : « vie associative », « pédagogie et formation » et « juridique et dossier social », et enfin de plusieurs administrateurs nationaux. Le rôle du Conseil d'Administration est de rendre compte et de prendre des décisions en fonction de l'Assemblée Générale, de la Convention Pluriannuelle sur Objectifs et de la Motion d'Orientation.

Lié au CA, le **Siège Fédéral** est composé de quatre pôles : secrétariat, communication, juridique et comptabilité. Il a pour fonction la gestion administrative des associations départementales et de leurs coopératives.

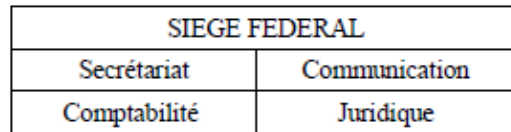
Du point de vue fonctionnel, les **groupes de travail** établissent leurs projets en fonction de la CPO et de la Motion d'Orientation. Parmi ces groupes, il y a ceux en charge du développement des actions nationales : le groupe « Théâtre », le groupe « Apprendre en jouant », le groupe « Droits de l'enfant », et le groupe « étamine ». Ensuite, les groupes suivants : « groupe second degré »,

Organigramme de la Fédération OCCE

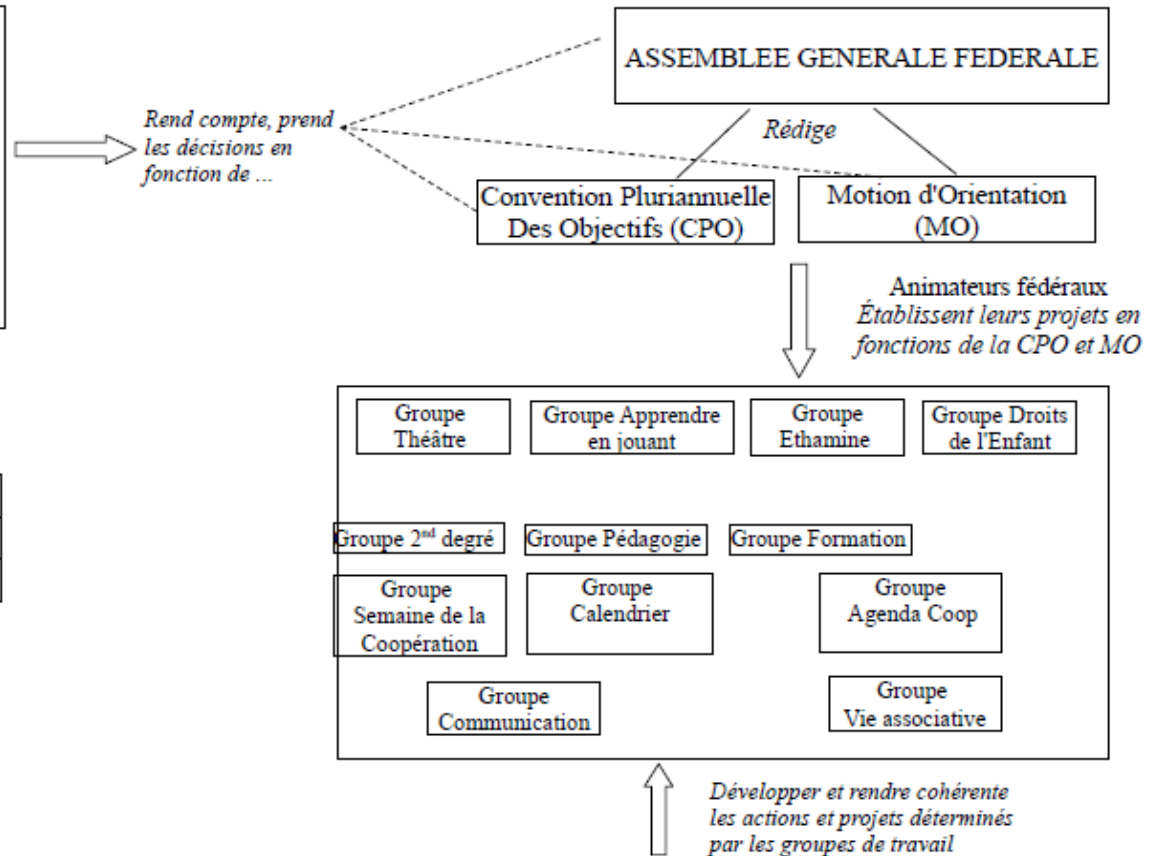
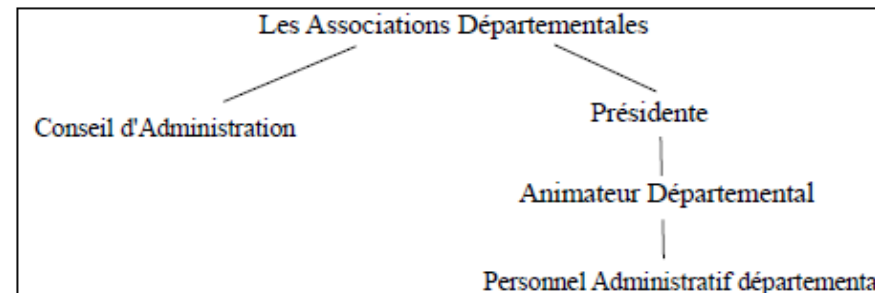


Donne des directives ↓

↑ Rend compte



Assurent la gestion administrative des associations départementales



groupe « pédagogie » et groupe « formation » ont pour rôle de définir les plans et les offres de formations par exemple. Puis, il y a les groupes « semaine de la coopérations à l'école », le groupe « calendrier » et le groupe « agenda coop » qui sont en charge de développer certains outils pédagogiques. Enfin, le groupe « communication » et le groupe « vie associative ».

Enfin, il y a les **associations départementales** et leurs coopératives. Chacune d'elles possède un Conseil d'Administration, un animateur départemental et du personnel administratif permanent. Il est clair que leurs objectifs est de développer les actions déterminées par les projets des groupes de travail.

B) Au niveau régional

Le 19 décembre 2009, les associations départementales de l'Office Central de la Coopération à l'École de Meurthe-et-Moselle, de Meuse, de Moselle et des Vosges se sont constituées en Union Régionale OCCE de Lorraine. Cette entité régionale a pour fonction de promouvoir, de développer et de mettre en œuvre les actions lors des conseils d'administration régionaux au niveau de chaque départements mais également de représenter l'OCCE auprès des différentes instances et partenaires.

C) Au niveau départemental : des associations autonomes et solidaires

Les Associations Départementales (AD) sont soumises au régime de la loi de 1901. Elles sont gérées par un Bureau (Président, Secrétaire et Trésorier) élu par un Conseil d'Administration départemental (CAD). Les membres du CAD sont eux-mêmes élus par les adhérents de l'Association départementale.

En MEUSE, le fonctionnement de l'Association Départementale est régit par des statuts adoptés en 2004 et validés par le Conseil d'Administration National. Chaque association départementale est donc autonome dans son fonctionnement mais solidaire des autres associations départementales et de la Fédération OCCE. En versant à la Fédération une part de la cotisation demandée aux coopératives scolaires, l'association contribue au fonctionnement national (le Siège national fédère le réseau OCCE et organise l'ensemble de ses activités au plan national).

La Fédération participe au fonctionnement de certaines associations départementales en contribuant financièrement à la mise en place de poste administratif, mais aussi en soutenant des projets d'actions et d'investissement déposés par les Associations Départementales. L'association est également soutenue financièrement par le Conseil Général, le Crédit Mutuel Enseignants, la mairie. Mais d'autres instances sont partenaires de l'OCCE Meuse tels que le Ministère de l'Éducation Nationale.

3. Missions et actions : un cadre défini par les Assemblées Générales

L'OCCE Nationale assure deux missions principales. La première est d'accompagner les enseignants dans leurs pratiques professionnelles. En effet, cette structure propose des formations pédagogiques en fonction des actions qui sont proposées. Elle permet également de créer des outils pédagogiques comme « l'agenda coop » dont l'objectif est d'aider les enfants à mieux se connaître, mieux s'entendre et mieux coopérer. Elle propose des actions dans le domaine de la lecture, l'écriture, et des pratiques artistiques et culturelles. La seconde mission de l'OCCE est de garantir le fonctionnement de la coopérative scolaire du point de vue juridique, associatif et comptable grâce à des bilans comptables, des contrôles ou encore des outils ou des formations. Sur le plan départemental, les associations doivent mettre en oeuvre les décisions prises par le conseil d'administration national. Le troisième est de rendre cohérentes les actions et projets développés par les groupes de travail et les décisions prises lors des conseils d'administrations et des assemblées générales, que ce soit au niveau départemental ou au niveau national. J'ai également appris que l'association avait un pouvoir de décisions au niveau départemental puisque les associations départementales sont constitués d'un conseil d'administration.

L'OCCE se doit de proposer différentes actions aux enseignants. Ces actions sont définies au niveau national. Elles concernent les domaines de la lecture et de l'écriture comme « Etamine » dans laquelle les élèves sont auteurs ou lecteurs de productions d'écrits faits par les élèves eux-mêmes. Mais, l'OCCE propose également des actions liées aux pratiques artistiques ou culturelles telles que THEA (s'adresse à des classes qui souhaitent mener un projet en partenariat avec le théâtre) ou encore « Lire et écrire les images » qui permet aux élèves d'avoir un regard critique face aux images. Enfin, la « semaine de la coopération à l'école », action qui a pour but de sensibiliser les élèves à la pédagogie coopérative. Au niveau départemental, les animateurs doivent concevoir des projets en lien avec ces actions nationales. Pour l'OCCE Meuse, il existe par exemple « Des Coop's qui chantent » ou « ABÉCéd'art » liées aux pratiques artistiques ou culturelles.

II. Le printemps des Poètes : une mission confiée pendant le stage

Crée en 1998 par Jack Lang et Emmanuel Hoog, Le Printemps des Poètes est une manifestation nationale et internationale qui se déroule au mois de mars. Cette association assure différentes missions. Tout d'abord, le Printemps des Poètes conseille et oriente en répondant aux questions des auteurs, des enseignants ou des organisateurs de manifestations qu'elle met en relation avec les poètes, éditeurs, libraires ou artistes ou renvoie à des structures ressources identifiées sur le territoire. L'association développe aussi une activité de formation sur la poésie en organisant des journées professionnelles au plan national à destination des médiateurs (bibliothécaires, enseignants, organisateurs et amateurs de poésie) et en contribuant à la formation initiale et continue dans l'Éducation Nationale. Une autre mission de l'association est d'encourager la création par des commandes de textes aux poètes, des initiatives éditoriales, la promotion et la circulation d'auteurs en France et à l'étranger, l'attribution du label « Sélection Printemps des Poètes » valorisant des spectacles ou événements poétiques de qualité. Enfin, elle initie des partenariats à l'année pour développer des projets originaux qui peuvent être étendus au national (MGEN, Casden, Maïf pour le Prix Poésie des Lecteurs Lire et Faire lire ...).

1. [Printemps des Poètes et OCCE : création du label « École en poésie »](#)

L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis quelques années pour valoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires et accompagner des projets autour de la poésie. Sur la proposition de Franck Achard, animateur départemental de l'OCCE 14, il est proposé aux classes ou aux écoles le label « École en poésie ». Celui-ci est décerné aux écoles menant des projets « Poésie » visant à favoriser l'imprégnation poétique quotidienne des enfants.

2. [Difficultés rencontrées](#)

Avant de proposer les animations que nous allions mettre en œuvre au Printemps des Poètes, M. Michel m'a donné la possibilité de tester l'activité « Fil poétique » et mon jeu de cartes dans la classe de Christelle Prevost. Je n'ai pas eu de difficultés particulières pour l'activité conçue par Christelle mais cela n'a pas été le cas pour le jeu de cartes. En effet, certains élèves ont eu quelques ennuis liés à leurs connaissances sur les contes d'une part et sur le déroulement de la partie d'autre part. Dès lors, j'ai décidé de proposer aux classes les contes les plus connus en introduisant quelque

fois ceux qui le sont moins tels que *La petite Fille aux allumettes*, *Peau d'Âne* ou encore *Barbe Bleue* afin de les faire découvrir. Avant que l'action ne commence, j'ai envoyé un mail à Valérie Varnier, coordinatrice à la bibliothèque de Ligny-en-Barrois, lui demandant si les contes mentionnés dans l'ouvrage « Il était une fois ... Contes en haïku » étaient présents à la bibliothèque pour que les enfants puissent aller les consulter. Dans sa réponse, elle m'a donné la liste des ouvrages disponibles.

J'ai fait face à d'autres difficultés au cours des activités que je proposais lors cette action et il a fallu que je trouve rapidement les solutions moi-même. Je me suis rendue compte, par exemple, que lorsque j'ai rédigé les règles du jeu de cartes « Il était une fois ... Contes en haïku » je n'ai pas pris en considération le fait que les joueurs pouvaient émettre des erreurs quant à la formation des familles. Au moment où la situation s'est produite, la question a été de savoir si j'intervenais pour faire savoir qu'ils avaient tort ou bien si je laissais faire et qu'ils se rendraient compte eux-mêmes de leurs erreurs. Lorsque j'ai été amené à intervenir, je leur ait donné des indices qu'ils n'avaient pas perçus sur les illustrations (par exemple, une pomme ou un loup) ou dans le texte (minuit, citrouille, souris). Ces éléments nouveaux ont permis aux membres du groupes de trouver la solution. L'autre difficulté à laquelle j'ai fait face est dû au fait que certains des enfants ne maîtrisaient ou n'avaient pas encore appris à lire ni écrire. Dans le premier cas, je venais tout naturellement à leur aide. Dans l'autre cas, je leur proposais un autre exercice du type réciter un poème ou un chant appris à l'école ou qu'ils connaissaient. Cette difficulté des enfants n'a pas permis, par exemple pour l'activité du télégraphe, de transmettre correctement le message.

3. Un bilan positif de cette action

Cette action m'aura été bénéfique pour plusieurs raisons et notamment parce que j'ai pu développer un certain nombre de compétences. Tout d'abord, je suis désormais capable de **proposer et d'animer des situations ludiques** (aux enfants), telles que de créer un jeu de cartes utilisant comme support un ouvrage ou encore de proposer une activité mettant en avant une autre manière d'aborder la poésie. Effectivement, les élèves ont pu manipuler les vers du poème de Claude Braun à leur guise, ils sont parvenus à construire un autre poème, différent de celui du poète. Puis, je suis également capable de **encadrer un petit groupe d'enfant**. Lors de cette action, j'ai eu sous ma responsabilité plusieurs enfants d'âge différents. Les activités ne sont très bien déroulées, il n'y a pas eu de problèmes de comportement, les enfants ont écouté, ont participé et se sont investis dans les

activités. Pour preuve, lorsque j'ai proposé la situation en face-à-face du jeu de cartes, les enfants ont demandé à faire une nouvelle partie. Enfin, je suis aussi capable d'**adapter certaines situations en fonction du public** (voir l'exemple des enfants non lecteurs).

Je peux également mettre en lien cette action avec mon projet. En effet, une des dimensions de mon projet est de faire acquérir aux élèves des habiletés coopératives telles que l'écoute, la confiance en soi et envers les autres, le travail d'équipe et le respect des autres. Nous retrouvons ces composantes de la coopération dans le cadre des activités proposées lors du Printemps des Poètes. Prenons quelques exemples. La recherche de la solution aux devinettes est faite collectivement, en groupe, en ce sens, il n'y a pas de point accordé à celui qui trouve la bonne réponse. À ce propos, je n'ai entendu à aucun moment dire qu'il était le plus fort. Les enfants n'étaient donc pas dans une logique compétitive mais bien dans une démarche coopérative puisque c'est ensemble que les réponses ont été trouvées par rapport aux apports ou idées des autres. De la même manière, c'est ensemble que l'on cherche à associer les cartes entre-elles dans le jeu « Il était une fois ... Contes en haïku » ou bien d'après les règles que j'ai établies c'est ensemble que l'on valide ou non la famille d'un camarade.

Un autre axe d'analyse est possible. On peut aussi se poser la question suivante : en quoi les activités proposées ont permis d'appréhender la poésie différemment ? En effet, les activités proposées vont au-delà de la simple récitation comme cela se fait à l'école. Dans le cadre de cette action du Printemps des Poètes, les enfants ont eu la possibilité de jouer avec les vers, de proposer à partir d'un poème existant quelque chose de nouveau, finalement une réécriture du poème. De la même façon, ils peuvent chuchoter, murmurer, chanter ou crier un texte poétique lors des activités de lectures.

III. Amener les élèves à proposer des activités coopératives aux autres classes de l'école : des élèves acteurs de leur projet coopératif

1. Émergence du projet : la découverte du Conseil Municipal des Jeunes

Au cours de mon stage de découverte du monde professionnel en décembre dernier, j'ai assisté à une réunion dans laquelle l'OCCE était amené à proposer des animations pédagogiques dans le cadre des réunions du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Bar-le-Duc. À cette occasion, j'ai pu découvrir qu'il est composé de trente-trois élèves des écoles élémentaires et

collèges de Bar-le-Duc, allant du CM1 à la 5^{ème}. Ces jeunes, élus par leurs camarades de classe, ont pour rôle de développer un ou plusieurs projets pour la commune afin d'améliorer la vie des habitants. Ce qui me plaît dans ce dispositif est que les élus sont acteurs de leurs propres projets, qu'ils sont impliqués et qu'ils participent à la vie de la commune. Je me suis donc inspirée de ce qui se fait au CMJ pour le transférer dans les classes afin que les élèves puissent participer et s'impliquer à la vie de l'école.

J'ai rédigé et soumis un avant-projet à Fabrice Michel. Dans celui-ci, j'ai souligné plusieurs éléments. Tout d'abord, le fait que ce soit un projet éducatif dans lequel les élèves développeront un certain nombre de compétences. Afin de pouvoir les identifier, je me suis rendue sur le site <http://www.education.gouv.fr> dans lequel je me suis plus particulièrement intéressée au Socle Commun de Connaissances et de Compétences¹ mais également aux Instructions Officielles² qui définissent les programmes de l'école élémentaire, spécifiquement au cycle 3.

Le Socle Commun de Connaissances et de Compétences

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté

Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail
- utiliser l'outil informatique pour communiquer

Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
- coopérer avec un ou plusieurs camarades

¹[http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html#Sept compétences](http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html#Sept%20comp%C3%A9tences)

²http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif
- s'engager dans un projet et le mener à terme (construire un exposé, rechercher un stage, adhérer à un club ou une association, travailler en équipe)

Les Instructions Officielles

FRANCAIS - langage oral

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

On peut l'envisager si les élèves sont amenés à rédiger un mail ou créer des affiches (traitements de textes, insertion d'images ...) pour faire connaître à la communauté éducative leur projet aux autres classes de l'école ou tout autres acteurs de l'équipe éducative (directeurs d'écoles par exemple) :

- s'approprier un environnement informatique de travail
- adopter une attitude responsable
- créer, produire, traiter, exploiter des données
- communiquer, échanger

En somme, trois types de compétences. La première concerne les compétences langagières dans la mesure où les élèves seront amenés à argumenter et expliciter leurs propos dans l'élaboration de leurs projets afin de pouvoir expliquer à leurs camarades l'avancé de leurs ateliers et devront également montrer en quoi ils sont coopératifs. La seconde concerne les compétences sociales et civiques puisqu'ils vont pouvoir s'exprimer à l'oral et ainsi partager et développer leurs points de vue, cela contribue donc à développer l'esprit critique des élèves, mais aussi la bienveillance et le respect des autres. Enfin, les habiletés coopératives qui leur permettent d'apprendre et vivre

ensemble, d'être à l'écoute, de respecter mais aussi l'estime de soi et des autres, la solidarité et l'entraide.

Autre élément, le choix de travailler avec des élèves de cycle III, et plus particulièrement des élèves de CM2. Ce choix du niveau scolaire s'explique pour diverses raisons. La première est car les compétences qu'ils vont acquérir au cours de ce projet leur seront bénéfiques dans la poursuite de leur scolarité et notamment au collège. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les compétences sociales telles que être à l'écoute, respecter et travailler avec les autres, avoir confiance en soi et envers les autres. La seconde est que des compétences acquises leur permettront de les former à l'éducation à la citoyenneté dans la mesure où ils seront capable de réfléchir par eux-mêmes, de prendre des décisions et des initiatives et de développer leur esprit critique, d'être autonome, d'avoir des responsabilités.

2. Communication de mon projet : un document multimédia à destination des enseignants

Du 4 au 8 mars, j'ai crée un document multimédia dans lequel je fais la promotion de mon projet. Ce document était destiné à tous les enseignants ou directeurs d'école. On trouve les éléments suivants :

- le titre : *Semaine de la Coopération à l'École*

J'ai choisi de mettre le titre du document en haut à gauche et en gros caractères afin que les lecteurs puissent identifier rapidement le sujet de ce document.

- L'affiche officielle de l'événement

Je me suis rendue sur le site de l'OCCE National afin de trouver l'affiche officielle de l'événement et de pouvoir l'intégrer à mon document. Sur cette affiche, on peut voir les différents partenaires de l'événement comme *Coop FR* ou encore *L'ESPER*, mais aussi le logo et le site internet de l'OCCE National ainsi que le logo de la Semaine de la Coopération à l'École. Il y a aussi une information qui renseigne les dates de la Semaine de la Coopération à l'École et on apprend que c'est la onzième édition de l'événement. En ce qui concerne l'arrière-plan, on distingue plusieurs enfants qui semblent jouer à un jeu sur lequel est représenté le logo de cet événement. De la même manière, plusieurs personnages en deux dimensions représentent diverses situations dans lesquelles nous sommes amenés à coopérer.

- Une introduction

J'ai rédigé une courte introduction rappelant les dates de l'événement. Je me suis ensuite présenté rapidement indiquant mon nom et prénom ainsi que mon parcours universitaire pour les lecteurs comprennent le lien entre celui-ci et mon projet. J'ai ensuite inscrit que je propose d'intervenir dans les classes pour sensibiliser les élèves à la coopération en leur permettant de vivre des situations coopératives dans lesquelles ils seront amené à développer des habiletés coopératives. À la suite de ces situations, j'évoque mon souhait de mener dans les classes un projet à long terme avec une classe de cycle 3 en précisant l'objectif de celui-ci : « amener les élèves à concevoir un projet coopératif en réinvestissant les habiletés et valeurs coopératives qu'ils se seront appropriées ».

- Les étapes de mon projet

J'ai défini les différentes étapes de mon projet pour tenir informés les enseignants de la progression des séances que j'allai mener dans leurs classes. Pour chacune d'elles, j'ai précisé le temps et les modalités de travail.

- un encadré

Lorsque j'ai transmis le document à M.Michel pour qu'ils puissent l'envoyer aux écoles de Bar-le-Duc, il a ajouté un encadré. Celui-ci fait référence à la circulaire de 2008 concernant les coopératives scolaires. Il est rappelé, dans le texte cité, pourquoi il est important de mettre en place des projets dans les écoles. Effectivement, « Les projets développés (...) visent à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide. Ils sont un des supports pédagogiques les mieux adaptés à la poursuite des objectifs du socle commun des connaissances et compétences principalement dans le domaine des compétences sociales et civiques ainsi que dans celui de l'autonomie et de l'initiative».

- informations pour les inscriptions

Afin que les enseignants puissent s'inscrire à mon projet, j'ai proposé diverses modalités : par téléphone au numéro du bureau de l'OCCE Meuse, par courrier ou bien via le formulaire que j'ai créé à l'aide de *Google Document* que vous pourrez consulter sur la page https://docs.google.com/forms/d/1-ISIP1St5Y4vIMgxO3k_d13gwrgi17wU2iKpuDdJhIs/viewform Le titre de ce formulaire est « Développer le projet des élèves ». J'ai rédigé une brève introduction dans laquelle je précise qu'il est destiné aux enseignants ou directeurs d'écoles souhaitant que j'intervienne dans leur classe afin de sensibiliser les élèves à la coopération et à plus long terme

amener les élèves à concevoir un projet coopératif. Je précise également qu'ils ont la possibilité de choisir d'autres créneaux si ceux qui sont proposés ne leur correspondent pas. J'ai ensuite posé plusieurs questions dans laquelle la personne référente (celle qui a procédé à l'inscription) renseigne des coordonnées de l'école, du nom de l'enseignant qui s'inscrit le niveau de la classe et l'effectif de la classe, choisit les créneaux pour mes interventions ou en propose d'autres. Toutes ces réponses sont répertoriées dans une feuille de réponse (feuille de calcul). En raison d'un envoi tardif, je n'ai pas eu de réponses.

Ce que je retiens de ce type de visuel concerne les règles de communication. En effet, la mise en forme est importante dans ce type de support : les informations essentielles doivent figurer sur le document, le texte doit donc être clair et structuré. La typographie est également importante, il ne faut pas en abuser, seuls les éléments importants doivent être mis en valeur. Le document doit également être aéré, en ce sens, il faut veiller à ne pas le surcharger tant en images qu'en textes. La dernière règle concerne le rendu. Celui-ci doit être attrayant, on doit donner l'envie de le regarder, de s'y intéresser, il doit attirer l'attention.

[3. Mes interventions dans les classes](#)

Mercredi 13 mars, à l'occasion d'une animation pédagogique de l'OCCE, j'ai pu rencontrer Catherine Damien, directrice de l'école Edmond Laguerre à Bar-le-Duc ainsi que Christelle Prévost, enseignante de cycle 3 à l'école Jean Errard. Alors que M. Michel discuté avec Catherine Damien, je me suis joints à eux. Je me suis alors présentée à elle et lui ai expliqué en quelques mots mon projet. Elle m'a alors conseillé de contacter Diana CISZEWSKI. Je l'ai appelé et nous convenu d'un rendez-vous le vendredi 15 mars en fin de journée. Au cours de cet entretien, je me suis bien évidemment présentée, j'ai expliqué en quelques mots mon parcours universitaire ainsi que mon projet et les différentes étapes, plus particulièrement la séance « Les Petits Papiers » car elle ne connaissait pas cette technique d'animation. Nous nous sommes enfin mises d'accord sur le nombre et horaires de mes interventions dans sa classe de CM1 – CM2, à savoir les lundis, mardis et vendredis de 15h30 à 16h30. Quant à Christelle PRÉVOST, que je connaissais déjà car je suis allée dans sa classe au cours d'un stage d'observation en première année, je lui ai présenté mon projet. Elle m'a alors dit que si je n'avais pas d'enseignant disponible pour mettre en œuvre mon projet, elle le souhaitait. Nous nous sommes rencontrées lundi 18 mars pour choisir ensemble du nombre et des horaires de mes interventions. Cela s'est fait semaines par semaines parce que sa classe est impliquée dans beaucoup de projets et d'actions.

Les interventions dans les deux classes me permettront de pouvoir adapter ma posture et ma place avec les élèves, de la même manière de pouvoir adapter ma pratique de classe ou de proposer d'autres exercices ou de modifier des consignes. Autrement dit, si une des séances ne s'est pas déroulée convenablement dans une classe, je pourrai alors réfléchir et trouver des solutions pour améliorer ou corriger ce qui n'a pas été.

A) Sensibiliser les élèves à la coopération : techniques d'animation et outils pédagogiques

Au cours de ce stage long, la *Semaine de la Coopération* a eu lieu. Cet événement a été l'occasion de sensibiliser les élèves à la coopération en leur faisant vivre plusieurs situations coopératives. Depuis 2002, chaque année, l'OCCE et le COOP-FR³ organisent la Semaine de la coopération à l'École. Cette manifestation est ouverte à tous les élèves, du primaire au secondaire, de la maternelle au lycée. Les objectifs de cette action sont multiples :

- proposer à ceux qui pratiquent au quotidien la coopération dans le cadre scolaire de donner à voir leurs pratiques à travers la mise en valeur de projets aux niveaux local, régional ou national
- initier les élèves à la coopération et leur permettre d'en identifier les éléments essentiels
- faire découvrir l'Économie sociale et solidaire
- développer une approche active de la connaissance et de l'apprentissage du débat démocratique
- établir des liens avec les structures coopératives du secteur économique.

a) Les Petits Papiers : technique d'animation proposée par Fabrice Michel

La première intervention que j'ai menée a été un recueil de représentations sur que les élèves perçoivent, mettent derrière le verbe coopérer. Leur première tâche a été d'écrire sur chacun des quatre morceaux de papiers que je leur ai distribués un mot ou une idée qui exprime le verbe. Cela

<http://www.entreprises.coop/coop-fr/missions-de-coop-fr.html>

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français. Créée par ses membres en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC), elle est aujourd'hui la voix de plus de 21 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité et du million de salariés qu'elles emploient. Coop FR est née de la volonté des différentes familles coopératives (coopératives agricoles, coopératives de consommateurs, coopératives de production, coopératives bancaires, etc.) d'assurer la promotion des valeurs et principes coopératifs et de défendre les intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

s'est révélé être difficile pour certains élèves, c'est pourquoi j'ai décidé de les guider, de les aider grâce à des exemples. Par exemple : « *que fais-tu lorsque tu travailles à deux ou à plusieurs ?* », les enfants m'ont alors répondu « *on communique* », « *on réfléchit ensemble* », « *on coopère* ». Les morceaux de papiers ont été ramassés et trois ont été redistribués. Les élèves ont ensuite eu la possibilité de pouvoir échanger un mot, celui qui correspondait le moins à leur perception du verbe coopérer, avec la pioche. Dans la classe de Diana, 27 élèves environ selon l'effectif des élèves Clis en intégration, les élèves prenaient le mot au dessus de la pioche. En revanche, les élèves de la classe de Christelle, 25 élèves, ont eu la possibilité d'échanger un mot avec la pioche, mots visibles. Cette modification de la pioche s'explique car je ne me suis pas suffisamment appropriée le document-outil que M. Michel m'a fourni mais aussi en raison du temps dont je disposais pour cette animation. Le fait que les élèves aient pu choisir le mot induit plusieurs éléments d'analyse. L'idée qui revenait le plus dans ce qui était proposé par les élèves a été « travailler ensemble » . Dès lors, le panel de mots disponibles leur a permis de modifier leur perception du verbe ou de se construire une nouvelle idée voire même de trouver une idée qu'ils n'ont pas su exprimer. Un autre élément explicatif me fait supposer que les élèves ont également pu choisir un mot en fonction de l'écriture du camarade avec qui ils ont le plus d'affinité dans la classe. Dès lors, deux plans s'opposent : d'un côté le cognitif et de l'autre le conatif. Selon Michel Perraudau, (1996), le conatif attire à la motivation, à l'affectivité, aux émotions, au tempérament ou à la personnalité. En revanche, le cognitif correspond au contrôle et à la régularité des processus. Une autre étape dans cette animation a été l'échange d'un des mots restant avec un camarade. Dans la classe de Christelle, peu d'élèves ont fait ce choix. Les échanges qui ont eu lieu se sont fait en raison de leur affinité et non en fonction des mots qu'ils ont reçu ou choisi. Je pense qu'ils n'ont pas cerner l'objectif de cette étape qui consistait à se rapprocher au mieux de leur perception. Faute de temps, je n'ai pas pu réaliser cette étape dans la classe de Diana. La dernière étape a été réalisée en groupe, j'ai demandé aux enseignantes de les faire pour que les élèves puissent travailler avec d'autres enfants que leur « copains, copines ». Lors de cette tâche, les élèves ont dû réaliser une affiche illustrant de manière originale le mot évoquant le verbe coopérer. Ils ont dû se mettre d'accord et ne garder qu'un mot pour la classe de Diana et deux dans la classe de Christelle car je souhaitais proposer autre chose dans cette classe. Sur le document-outil que m'a proposé M. Michel, les participants devaient, après consensus, garder trois mots, j'ai jugé que cela aurait été difficile dans une classe. C'est pourquoi, j'ai demandé à la classe de Christelle d'en illustrer deux. Chaque groupe étant composé de quatre élèves, chaque membre du groupe était responsable d'une couleur (bleu, rouge, noir, vert) pour permettre à chacun d'être actif et de participer à la réalisation de l'affiche. On identifie dans cette dernière phase de travail plusieurs composantes d'une activité coopérative. Tout d'abord, le

regroupement des apprenants puisque les élèves étaient répartis en groupe hétérogènes. Ensuite, l'interdépendance positive dans la mesure où chaque élève n'a pu réaliser le travail seul sans l'apport des autres membres du groupe du fait des couleurs attribuées à chacun. Puis, l'engagement car la participation de tous a été essentielle sinon la tâche demandée n'aurait pas pu être réalisée. Les relations interpersonnelles dans la mesure où ils ont dû communiquer, s'écouter, se respecter. L'évaluation a consisté à présenter oralement son affiche aux autres en identifiant les indices exprimant la solidarité, l'aide ou la communication par exemple. Enfin, mon rôle d'animatrice pour mener à bien les activités, aider les élèves et répondre à leurs sollicitations et même observer le travail et les groupes. Beaucoup d'affiches représentées la solidarité, l'aide ou l'entraide. Dans le premier cas, l'illustration qui revenait le plus souvent représentait plusieurs personnages se tenant par la main autour de la Terre. Dans le second, il était question de venir en aide à quelqu'un en difficulté ou parce qu'il s'est blessé. Dans la classe de Christelle, certains groupes sont parvenus à combiner les deux mots pour ne créer qu'une seule illustration. L'une d'elle représente des enfants en train de jouer au football, l'un d'eux s'est blessé, un participant vient l'aider. Mais cela n'a pas toujours été le cas, sur beaucoup d'affiche les deux mots ont été pris individuellement. Cela s'explique parce que les groupes ont fonctionné en binôme.

De retour au bureau, j'ai fait le point sur les mots que les élèves ont proposés.

	Habiletés cognitives	Habiletés de communication	Habiletés qui relèvent du plaisir	Habiletés sociales
Classe de Diana	Faire un travail Écrire Travailler / Travail Plus vite Réussir Apprendre Chercher Trouver Travailler à deux Se rendre utile Se mettre ensemble	Communiquer Parler Expliquer Échanger	S'amuser Amis / Amitié Rigoler Jouer Sport	Groupe Être ensemble Beaucoup Plusieurs Collectif Coopérer S'entraider Solidarité Être soudé Aider / Aide
Classe de Christelle	Travailler ensemble Faire un travail de groupe	Communiquer Expliquer Parler Chuchoter Discuter Échanger	Rigoler Être en liberté	Être ami Être ensemble S'entendre plus ou moins bien Fraternité Solidarité S'aider Être à l'écoute des autres / autrui Se connaître Savoir

				Vivre ensemble S'unir ensemble
--	--	--	--	-----------------------------------

Ce tableau nous aide à comprendre ce que les élèves mettent derrière le mot coopérer. Il évoque plusieurs domaines qui sont liés les uns aux autres. En fait, pour travailler ensemble, il est nécessaire de communiquer. Pour pouvoir échanger, il est important d'être à l'écoute et de bien s'entendre avec les autres. On voit également le fait que les élèves prennent également du plaisir à travailler ensemble et que l'amitié a un rôle à joué dans ce contexte. Dans les deux classes, on retrouve les mêmes mots ou idées tels que *travailler ensemble*, *être ensemble*, *s'aider ou s'entraider* ou encore *solidarité*. Nous pouvons cependant relever des différences, et notamment dans le domaine des habiletés sociales. Dans la classe de Diana les élèves ont souligné le fait d'*être soudé* ou encore de *se rendre utile*, ou encore *pas tout seul*, ils ont aussi de nombreuses fois évoqué la *solidarité*. Au contraire, dans la classe de Christelle, le mot *fraternité* a été évoqué à plusieurs reprises. Cela s'explique en partie car un de élèves est député junior. La classe de Christelle a participé au Parlement des Enfants. Ils ont été amené à travailler sur la Convention Internationale des Droits des Enfants et à produire au mois de mars une proposition de loi. Celle-ci a porté sur l'instauration d'un gouvernement scolaire dans les écoles élémentaires de plus de neuf classes. Fraternité est donc un des terme de la devise républicaine. On comprend alors pourquoi ce mot a été évoqué autant de fois. Une autre différence m'a interpellé dans la classe de Diana. Un des élèves de cette classe a mis derrière le mot coopérer le fait d'aller *plus vite*. Cela me fait penser à l'ouvrage *La dynamique des groupes restreints* de Didier Anzieu et de Jean-Yves Hourtin dans lequel les auteurs font référence à l'efficacité du groupe lorsque celui-ci coopère car les participants se répartissent le travail, gèrent le temps, communiquent entre-eux et sont concentrés sur la tâche.

b) Faire vivre aux élèves des activités coopératives

La seconde séance « faire vivre des situations coopératives aux élèves » s'est faite en deux temps. Le premier a été les jeux dits d'aveugles. Ces jeux permettent de développer la confiance en soi et envers les autres, mais aussi l'écoute et la bienveillance. La première étape de cette activité a été le travail en binôme (un guidé avec les yeux bandés et un guidant), puis par groupe de quatre, enfin les élèves ont été répartis en trois grands groupes. Pour se déplacer dans la salle ou dans le gymnase, les élèves devaient toucher l'épaule gauche pour aller à gauche, toucher l'épaule droite pour aller à droite et toucher le haut de la tête pour aller tout droit. Certains élèves de la classe Diana ont été suspendu de l'activité à plusieurs reprises parce qu'ils mettaient en danger le groupe

en fonçant dans leur camarades ou dans les murs. Je pense que cela est dû à l'espace disponible dans la salle, j'aurai dû anticiper le problème et diviser dès le départ la classe en deux grands groupes. Malgré ces incidents, les élèves ont été impliqués dans cette activités. Pour preuve, on pouvait observer une certaine bienveillance entre eux lorsque ceux-ci se déplaçaient dans les salles. Cependant, dans les deux classes, les élèves qui ont décidé d'être guide ont eu beaucoup de difficultés pour faire transmettre leurs ordres jusqu'à l'élève « aveugle » en tête de file car les élèves ne parvenaient pas à coordonner leurs mouvements. Pour faire face à cette difficulté, j'ai demandé aux élèves de maintenir la personne qui précédait par le bas du maillot, ce qui empêchait de donner deux ordres en même temps mais aussi éviter qu'ils restent appuyés sur la tête de la personne guidée et prévenir tout risque de blessures au niveau du cou, ils n'avaient donc qu'une seule main pour diriger.

La seconde activité concernait les jeux avec le parachute (une grande toile composée de plusieurs portions de couleurs différentes). Pendant une vingtaine de minutes, j'ai proposé plusieurs jeux avec le parachute. Le premier consistait à faire de petites vagues pour que les élèves puissent manipuler la toile. J'ai ensuite proposé des jeux différents aux deux classes. Dans la classe de Diana, j'ai proposé un jeu dont le principe était de former un champignon, l'autre consistait à mettre un ballon de hand-ball puis des petites balles dans le trou au centre du parachute. Dans la classe de Christelle, j'ai proposé le champignon, la crêpe (faire en sorte que le parachute se retourne) mais aussi mettre le ballon de hand-ball au centre du parachute. Nous avons répété les exercices plusieurs fois afin d'améliorer le résultat. Pour reprendre les propos d'un des élèves de la classe, « il faut qu'on soit coordonnés ». Dès lors, les élèves ont arrêté de n'en faire qu'à leur tête et se sont mis à s'écouter les uns et les autres et à coordonner leurs mouvements. J'ai observé le même comportement chez les élèves de Christelle.

Bernard Caro et José Lejeune ont défini plusieurs caractéristiques d'une activités de coopération. D'après les auteurs, ces activités ont été coopératives car elles ont été effectuées sur des périodes courtes, elles sont simples et dynamiques mais aussi ludiques. On peut également souligner le fait que les élèves ont dû se mettre d'accord et s'écouter afin de parvenir à réaliser l'objectif commun (par exemple, mettre le ballon au centre de la toile). Chacun a donc compris que pour parvenir à réussir l'objectif proposé par chaque jeux, il fallait que tout le monde participe et soit engagé dans l'activité.

c) Les jeux de plateau

Au cours de la dernière activité dans ce travail de sensibilisation à la coopération, j'ai proposé des jeux de plateau coopératifs. Il est clair qu'avant de les proposer aux classes, je les ai testé afin que je me rendent compte de leurs limites, ou difficultés et des habiletés que ces jeux favorisent. Parmi les jeux proposés certains étaient disponibles dans les bureaux de l'OCCE, d'autres ont été empruntés à la ludothèque de Bar-le-Duc.

	Jeux	But du jeu	Habiletés développées
OCCE	<i>Mic Mac enterre la hache de guerre</i>	Conduire les membres de la tribu des Mic Mac au tipi en veillant à récupérer les six symboles de la paix avant que la guerre éclate.	Écoute Esprit d'équipe Anticipation Prévenir la violence scolaire
	<i>Si on faisait la paix</i>	Résoudre les conflits et aller signer la Convention Internationale de la Paix au Centre Mondial de la Paix avant que l'horloge fasse le tour du plateau	Écoute Esprit d'équipe Prévenir la violence scolaire
	<i>La cité des fourmis</i>	Construire une fourmilière avant l'arrivée d'Oscar le Fourmilier	Écoute Esprit d'équipe Anticipation
Ludothèque	<i>Sambesi</i>	Conduire les animaux jusqu'à leur milieu de vie avant que les braconniers ne les enlèvent	Écoute Esprit d'équipe
	<i>Le crayon coopératif</i>	Chacun des participants tient une ou plusieurs ficelles et doivent ensemble parvenir à réaliser une figure imposée ou sortir d'un labyrinthe. Une des difficultés de ce jeu est de ne pas se parler	Écoute Esprit d'équipe
	<i>Les châteaux de sable</i>	Construire six châteaux de sable avant que les vagues n'atteignent la plage	Écoute Esprit d'équipe Anticipation

Après avoir présenté les jeux les uns à la suite des autres, les élèves ont été répartis en groupes autour des jeux qu'ils ont choisi. Je suis ensuite passée dans tous les groupes pour expliquer plus en détails les règles du jeu, plus particulièrement *La cité des fourmis*, *Sambesi* et *Mic Mac*

enterre la hache de guerre car ils sont difficiles à mettre en place. Une fois que cela a été fait, je suis passée dans les différents groupes pour observer la manière dont se déroulait la partie et corriger ce qui n'allait pas. Dans l'ensemble, les élèves s'écoutaient, ils jouaient ensemble, se conseillaient. Au bout de vingt minutes et parce que certains groupes avaient terminé, les élèves ont pu changer de jeux. Pour chaque jeu, j'ai demandé à un membre du groupe d'expliquer au groupe suivant les règles du jeu auquel il a joué. Cela a permis aux élèves qui ont expliqué de pouvoir s'exprimer de manière claire à l'oral et d'expliquer des règles du jeu en réinvestissant le lexique approprié (participants, joueurs, jetons, adversaires, partenaires ...).

d) Le conseil de coopération : un temps d'échanges et d'écoute

A la suite des jeux de plateau pour Diana et au cours d'une séance pour Christelle, j'ai mis en place un conseil de coopération. Il s'agit d'un temps d'échange, d'écoute, de négociation et de prises de décisions au cours duquel j'ai prévu de faire un retour sur les situations que les élèves ont vécues et dans lequel ils étaient amenés à réfléchir ensemble à une idée de projet ou d'activité qu'ils souhaiteraient mettre en place. Les participants sont répartis en cercle de manière à ce que tout le monde puisse se voir. Tous ont le droit à la parole, autrement dit tous ont la possibilité de pouvoir s'exprimer, donner leur avis, apporter une idée nouvelle ou compléter celle d'une autre. Je leur ai donné la parole grâce à un bâton de parole, seul celui qui l'a pu parler. Ce principe permet aux participants de pouvoir écouter et s'écouter.

Dans la classe de Diana, ce temps d'échange a été réalisé à la suite des jeux de plateau. J'ai placé les élèves en cercle et leur ai expliqué les principes énoncés ci-dessus. Je leur ai ensuite posé plusieurs questions. La première concernait leur perception du mot coopérer après avoir vécues les situations coopératives. Les réponses à la question « pour vous, coopérer c'est ... » ont été « travailler ensemble, s'aider, communiquer, s'entraider, être ensemble, parler ensemble, solidarité, faire des choses ensemble, ne pas décider tout seul ». D'après les réponses des élèves, j'ai pu constater que leur perception du verbe « coopérer » lors de la première séance et les mots qui ont été dit n'ont pas évolué, dans le sens où il n'y a pas eu de nouveaux mots ou de nouvelles idées apportées. La seconde question consistait à les faire réfléchir sur les situations qu'ils avaient vécues et de montrer en quoi elles avaient été coopératives « en quoi les activités que je vous ai proposé ont été coopératives ? ». Les réponses des élèves ont été : « travailler ensemble », « jouer ensemble », « ne pas décider tout seul », « être plusieurs », « communiquer pour s'entraider », « communiquer

pour jouer », « s'aider », « être solidaire », « s'aider ensemble », « jouer en équipe », « jouer ensemble pour s'entraider », « entraide ». On voit bien dans leurs réponses que les élèves ont retenu le fait de communiquer et de s'aider, valeurs qui ont été noté lors de la première séance ; une fois encore le fait de « ne pas être tout seul » souligne la solidarité entre les élèves. Les élèves n'ont pas eu le temps d'y répondre mais la dernière question posée était « quelles activités vous souhaiteriez mettre en place pour faire découvrir aux autres des situations coopératives ? ».

Les choses ont été plus compliquées dans la classe de Christelle. En effet, la séance a échouée. À l'inverse de la classe de Diana, le bâton de parole n'a pas circulé de mains en mains mais c'est moi qui l'ai donné aux élèves qui demandé la parole en levant la main. Du coup, alors que certaines monopolisaient la parole d'autres, au contraire, d'autres ne l'ont pas demandé. Ces élèves n'ont fait que se contredire et le débat n'a pas avancé. J'ai mis fin au débat, trop tard je pense, car je voyais que les élèves n'étaient plus concentrés, ils étaient dissipés et n'écoutaient plus. J'ai laissé faire les choses, je ne suis pas intervenue pour recentrer les propos des élèves et donc nous avons perdu du temps.

B) Le projet des élèves : faire vivre aux classes de l'école des situations coopératives

a) Des modalités différentes pour choisir les activités

Malheureusement, dans la classe de Diana, je n'ai pas assisté à la séance pendant laquelle les élèves ont proposé des actions pour faire découvrir aux autres classes de l'école des activités coopératives car j'ai dû animer les activités à l'occasion du Printemps des Poètes (les 25 et 26 mars). Toutefois, l'enseignante a fait avancé mon projet et a procédé par brainstorming. Ses élèves ont alors proposé de cacher des objets et coopérer pour les retrouver (chasse au trésor), les jeux de plateau (*Le crayon coopératif*, *Les châteaux de sable* et *Si on faisait la paix*), les jeux d'aveugles avec parcours d'obstacles, le parachute et du théâtre / mime.

Lors de la séance du vendredi 29 mars, Diana a soumis l'idée de transformer un jeu de ballon compétitif en jeu de ballon coopératif. Dès lors, les élèves ont proposé des jeux (brainstorming) et en groupe ils ont travaillé sur chacun d'eux. L'enseignante et moi-même avons passés dans les groupes pour demander aux élèves de nous présenter leurs nouvelles règles et dans certains cas nous les avons aiguillés pour les rendre les plus coopératives possibles. Diana a par exemple proposé de

jouer avec un ballon de baudruche ou de voir si quelque chose pouvait être fait en fonction du nombre de passes. À la suite de cette phase de travail en groupe, chaque groupe est venu présenter les nouvelles règles du jeu. Ensemble, nous avons réfléchi pour les améliorer dans le but de les rendre les plus coopératives possibles. Je n'ai pas pu intervenir dans la classe de Diana la semaine du 2 au 5 avril car la classe était en classe découverte. Pourtant, les élèves ont travaillé sur les jeux de plateaux proposés (ils les ont emprunté à la ludothèque et à l'OCCE). Pensant que cette activité était le projet final des élèves, à leur retour (lundi 8 avril), je leur ai proposé de travailler à nouveau sur la transformation de jeu compétitifs en jeu coopératifs. Une fois encore, la séance a échoué car les élèves n'étaient pas concentrés. Je pense qu'ils voulaient passer à autre chose. Mardi 9 avril, nous avons proposé aux élèves de tester leur nouvelles règles. J'ai divisé la classe en deux groupes en respectant les membres du groupe et chacun d'eux a proposé son jeu. Je suis allée observer les deux groupes et proposé une autre règle. Par exemple, pour le jeu du football, réduire la surface de jeu et trouver un moyen pour que tout les joueurs puissent avoir la balle. À la fin de la séance, nous avons fait un court bilan en demandant aux élèves leur ressenti (voir si réellement le jeu est coopératif et comment la partie s'est déroulée). Le vendredi suivant, les élèves ont choisi les activités qu'ils allaient proposer aux classes de CE1 et CE2 de l'école. Après avoir choisi les mandalas géants (activités qu'ils ont découvert en classe découverte), les jeux de plateau et le crayon coopératif, les jeux d'aveugles, les jeux de ballon coopératifs, les élèves se sont positionnés sur chaque activité.

Quant à la classe de Christelle, au vu du nombre d'heures qu'il nous restait et parce que je ne pouvais pas intervenir, l'enseignante a fait réfléchir les élèves à des idées d'activités coopératives. Les élèves ont fait des recherches sur internet. Vendredi 12 avril, nous avons procédé à un vote. Chacun des élèves a inscrit une idée d'activité sur un morceau de papier. J'ai désigné une secrétaire et une autre élève était chargée du dépouillement. Les élèves ont proposé les activités suivantes : le parachute, les jeux de plateau, le marché des connaissances, démarches d'implication des enfants avec le gouvernement scolaire, le débat, le quoi de neuf. Finalement, le quoi de neuf et le crayon, le marché des connaissances, le parachute et le gouvernement scolaire ont été élus. Les élèves se sont ensuite positionnés sur les différentes activités. En travaillant sur la conception de leur projet, un des groupes de la classe de Christelle est venu me voir parce qu'ils se sont rendus compte que l'activité du *Quoi de neuf* n'était pas coopérative. Ils ont alors travaillé sur les jeux de plateau.

b) Mise en œuvre de leurs activités : des outils pour les guider

Lorsque le choix des activités a été fait, j'ai distribué aux groupes une fiche projet⁷. Je me suis inspirée d'un document-outil que M.Michel se sert lors des réunions du CMJ pour faire avancer le projet des jeunes élus. Ce document que j'ai produit regroupe huit catégories de questions :

- quelles activités allons-nous proposer ?
- Comment allons-nous nous organiser pour préparer et animer les activités ?
- De quels matériels ou fournitures avons-nous besoin pour mettre en place les activités ?
- Ce qui nous paraît le plus important dans la préparation du projet / ce qui nous inquiète
- comment expliquer que l'activité est coopérative ?
- Qui pourrait nous aider ?
- À qui ?
- Pourquoi faire vivre aux classes de l'école des situations coopératives ?

On y retrouve les questions fréquentes (les 5W) du type : qui, quoi, où, quand, pourquoi ? Afin d'aiguiller les élèves, je les ai amenés à réfléchir à la manière dont ils allaient s'organiser (répartition des tâches, organisation spatiale et temporelle). Ils ont également dû montrer en quoi l'activité qu'ils proposent est coopérative et pourquoi faire vivre des situations coopératives aux classes de l'école. La dernière question concerne plutôt leur ressenti, leur état d'esprit par rapport à l'avancé de leur projet.

Chaque classe a travaillé pendant deux séances sur le développement de leur projet à l'aide de ce document. Il a pour but de les guider dans la mise en place de celui-ci. J'ai circulé dans les différents groupes pour faire le point avec les élèves sur l'avancé des activités qu'ils allaient proposer et plus particulièrement sur la manière dont ils allaient se répartir les tâches : qui donne les règles du jeu ou de l'activité, un observateur, un arbitre. A la fin de la première séance consacrée à ce travail, j'ai proposé aux élèves de présenter leur activités et la manière dont ils allaient s'organiser.

Les élèves ont eu des difficultés pour répondre à certaines questions notamment celles qui concernent leur état d'esprit. En effet, un des groupes de la classe de Christelle Prévost a écrit « rien on ne s'inquiète pas ! ZEN ! », d'autres au contraire ont éprouvé leurs craintes de se disputer ou encore que les élèves qui participent au marché des connaissances ne comprennent pas le principe, ce qui est demandé. En ce qui concerne la classe de Diana, les élèves craignaient qu'il y ait des conflits dans la préparation et l'animation des activités ou encore que les élèves « ne comprennent

pas la coopération ». A la question « ce qui vous paraît important dans la préparation du projet, la plupart des groupes ont répondu que « les enfants vont apprendre la coopération », « qu'ils comprennent la coopération », « s'amuser, rigoler, jouer ensemble », « faire comprendre aux élèves ce qu'est la coopération et coopérer », « donner des connaissances, ses connaissances ». On perçoit dans ces derniers propos rapportés l'enjeu du dispositif du marché des connaissances, à savoir de partager ses connaissances avec un non-expert. Les réponses à la question « pourquoi faire vivre aux classes de l'école des situations coopératives » m'ont également interpellé. En fait, les élèves ont exprimé l'idée de « faire apprendre aux élèves de l'école la coopération (leur faire comprendre), mais également l'idée de limiter les conflits dans l'école « pour ne plus qu'il y ait de bagarres », un des enjeux des jeux coopératifs a été exprimé : « soit tout le monde gagne ou perd », enfin, pour améliorer les relations entre les élèves puisque « certaines personnes ne coopèrent pas assez, ce serait bien pour tout le monde ». J'ai retrouvé certains de ces éléments à la questions « comment expliquer que l'activité est coopérative ».

Je pense que ce document était trop long voire même complexe pour pouvoir être exploité dans une classe. Effectivement, le format de la page (A3) et la quantité de questions a pu frustrer les élèves d'autant plus que rien n'indiquait le sens de lecture. En effet, certaines questions sont restées sans réponses (celles qui les amenaient à réfléchir sur la manière dont l'activité pouvait être coopérative).

Lors de cette phase de développement du projet des élèves, les enseignantes se sont renseignées auprès de leur collègues pour connaître leurs disponibilités et savoir s'il était possible que leurs classes participent aux activités. Les enseignantes de CE1 et CE2 de l'école Edmond Laguerre, toutes les classes élémentaires de l'école Jean Errard ont accepté. Nous avons alors proposé les horaires suivants : 8h45 – 10h00 pour l'école E.Laguerre mardi 16 avril ; vendredi 19 avril 9h45 – 11h00 pour Jean Errard. Les élèves de Christelle se sont répartis les classes de l'école, l'enseignante a imposé aux élèves de M. Aubiat le gouvernement scolaire car il souhaitait voir l'exposition. On a également imposé à chaque groupe de proposer leurs activités à une classe de cycle 2 et une classe de cycle 3. Nous avons aussi imposé que les élèves CLIS puissent participer au parachute. Ce planning a été présenté lors du conseil des délégués de l'école Jean Errard, un dispositif qui s'inscrit dans les pédagogies coopératives, il s'agit d'un temps d'échange entre délégués dans lequel ils discutent, proposent des idées pour améliorer la vie de l'école (par exemple, proposer des jeux pendant la récréation), les élèves sont ainsi acteurs et impliqués dans la vie de l'école.

J'ai également donné une fiche-outil aux membres du groupe du *marché des connaissances*. Celle-ci a pour but d'aider les enfants, au travers de diverses étapes, à mettre en place leurs stands et à identifier la connaissance qu'ils vont vendre et la manière dont ils vont s'y prendre pour la transmettre. Même s'il est très intéressant, je pense qu'il est aussi compliqué à utiliser dans une classe. Il pose la question des critères de réussite « que devra faire le client pour réussir ? », il demande de réfléchir à la manière dont le vendeur va s'y prendre pour transmettre une connaissance (les différentes étapes) : exercice, leçon, tâtonnement ... Ce qui m'a également interpellé dans ce document est qu'à deux reprises il est question du matériel. Cette étape aurait pu regrouper en une seule, celle présentée sous forme de tableau au verso du document. Les autres questions mentionnées sur le document n'ont pas été remplies faute de temps. Jeudi 18 avril, lors de la deuxième et dernière séance consacrée à la mise en oeuvre de leur projet, Christelle a pris en charge le groupe chargé du *marché des connaissances* afin qu'ils puissent être prêts à temps. Chacun a pu discuté des connaissances qu'ils souhaitaient transmettre au cycle 2 et 3, elle les a aidé à proposer des exercices grâce à des supports qu'elle a apporté. Elle a donc contribué à dynamiser ce groupe. Pendant ce temps, je m'occupais des autres groupes. J'ai donné à chacun d'entre eux des tâches spécifiques : préparer le matériel, mettre en place la salle de classe pour les jeux de plateaux, rédiger des consignes pour ne pas que les participants abîment davantage la toile ou encore réfléchir à la manière dont ils allaient s'organiser.

c) Jour-j pour les élèves

A l'école Edmond Laguerre, les classes de CE1 et CE2 ont été réparties en trois groupes. Chaque groupe a ensuite été conduit dans un atelier : les jeux de plateau, les mandalas, les jeux de ballons. Chaque ateliers a duré vingt minutes. J'ai circulé dans les différents ateliers. Le premier a été les mandalas. Les élèves ont d'abord défini ce qu'est un madala et le but de l'activité qu'ils allaient mener ainsi que les règles de construction (la symétrie). Il n'y avait pas de modèle imposé. Comme cela a été convenu lors de la préparation de l'activité, les élèves ont distribué une couleur à chaque participants ce qui a permis de construire ensemble le mandala, de s'impliquer et de participer à la production. J'ai pu observer deux types de comportements des participants lors de la construction : un même participant faisait le même dessin dans plusieurs quartiers du cercle dessiné au sol ou alors ce travail se faisait par binôme (A reproduit le figure de B). Dans les deux cas, rien ne montre que les participants ont coopéré pour réaliser le mandala. Un des groupes observé a communiqué seulement pour donner des directives, les participants ne se sont pas concertés pour le

choix des figures. De plus, l'un des groupes étant composé de cinq enfants, un des participants n'a pas, au départ, trouvé sa place au sein du groupe puisqu'elle était à l'écart, ne sachant pas quoi faire. Diana a ensuite proposé un temps d'évaluation de chaque production dans laquelle chaque participant a pu donner son avis et montrer comment la production respectait ou non les règles de construction.



Sur cette photographie, on peut voir que l'élève qui a conçu l'activité est debout. Cette position lui permet d'observer le travail qui est fait et donc de modifier la production.

En ce qui concerne les jeux de plateaux et le crayon. Il m'a semblé que les animateurs étaient trop présents dans l'activité. J'ai dû reprendre Rémy, en charge du jeu *Les châteaux de sable* parce qu'ils déplaçaient lui-même les pions au lieu de laisser faire les joueurs. Les joueurs ont tout de même coopérer dans la mesure où ils ont dû discuter ensemble afin de protéger les châteaux de sable des vagues ou alors de régler le maximum de conflits dans *Si on faisait la paix*. Le groupe en charge du crayon coopératif donnait beaucoup de directives aux participants, ils les guidaient et ne les laissaient pas expérimenter le dispositif. M. Michel, a demandé à un des animateurs de proposer aux participants de faire des ronds ou des carrés. Même si les formes demandées n'étaient pas parfaites, on pouvait les reconnaître. Quant aux jeux de ballon, les participants tapaient trop fort dans le ballon ce qui compromettait les chances de réussite au jeu de la tomate-co (ou tomate inversée). Le but du jeu est de se faire le plus grand nombre de passes sans que le ballon ne passe entre les jambes de l'un des joueurs. Pour le jeu de la passe à dix-co, jeu qui se joue avec trois ballons. Le but du jeu est de se faire le maximum de passes en évitant de faire tomber les ballons à terre. Si c'est le cas, le jeu s'arrête et les participants doivent faire une danse. Enfin, les deux classes n'ont formé plus que deux groupes en mélangeant les niveaux, un des groupes de la classe de Diana a alors proposé les jeux dits « d'aveugle » et les jeux avec le parachute. Malheureusement, je n'ai pas pu observer les jeux

« d'aveugles » car un des membres du groupe parachute était absente et l'autre n'a pas lu les règles du jeu. J'ai donc animer cette activité. Les élèves ont pris plaisir à jouer avec la toile, ils se sont amusés tout en faisant de leur mieux pour parvenir à réussir les exercices proposés. Pour les jeux « d'aveugles », M. Michel a noté deux éléments marquants. Le premier concerne la bienveillance entre les élèves, il a souligné l'attention que se portaient les enfants entre-eux pour ne pas blesser le guidé. L'autre concerne une fille qui s'est mise à pleurer car elle n'était sûrement pas prête à réaliser un parcours les yeux bandés et guidé par un camarade.

Dans la classe de Christelle, les élèves ont proposé les ateliers suivants. Le parachute aux élèves de CLIS et CM1 / CM2. Les premiers qui ont déjà joué avec la toile se sont tout de même appliqués et investis dans l'exécution des exercices demandés. Les animateurs ont eu plus de mal à se faire entendre et à se faire écouter par les élèves de CM1 / CM2 malgré les rappels à l'ordre et les signaux (taper sur un tambourin pour réclamer le silence puis éteindre la lumière). Toutefois, ils ont quand même demandé de refaire les exercices proposés. Ils ont cependant coopérer dans la mesure où ils ont dû s'entendre et coordonner leur mouvements pour réussir les exercices proposés. Une des autres activités proposées a été le gouvernement scolaire aux élèves de CP / CE1 et CE2. Au cours de cette activité, les animateurs ont présenté une exposition dans laquelle était défini les instances politiques françaises comme le parlement français ainsi que leur proposition de loi. À la suite de cela, ils ont fait mettre les élèves en demi-cercle et ont mis en scène un débat au Parlement. Dans ce contexte, chaque animateur a proposé une loi et les participants avaient le droit de vote. La préparation de cette activité a été coopérative dans la mesure où les élèves se sont engagés et investis, mais aussi parce qu'ils ont discuté ensemble pour se mettre d'accord sur l'organisation spatiale et temporelle de leur atelier, sur l'écriture de leur exposé et de leur « sketch ». En revanche, rien n'a indiqué que l'activité proposée a été coopérative puisque les participants ne sont pas intervenus, n'ont pas donné leur avis, leur seule participation se réduisait à lever la main pour voter. Le marché des connaissances a également été proposé aux élèves de CP / CE1 et de CE2. Les connaissances vendues ont été les suivantes :

	Emma	Tom	Mathis	Lucas	Léo	Aristide
Cycle 2	Technique de l'addition	Compléments à 10	Lecture	Comparaison des longueurs	Compter de 2 en 2	Écriture des chiffres en lettres
Cycle 3	Technique de la multiplication (3 et 2 chiffres)	Table du 9	Lecture de l'heure sur les horloges	Utilisation de la règle	Calcul rapide (mini yam's)	Soustraction avec trois chiffres et retenues

Il y avait également un atelier libre, dans lequel les élèves des autres classes pouvaient vendre une connaissances. Léa a aussi proposé un jeu, façon jeu de l'oie, qu'elle a créé avec son orthophoniste, puis elle s'est occupée d'un atelier sur les formes géométriques. Les « clients » venaient se positionner sur un des ateliers. Ce type de dispositif fait appel à une des valeurs de la coopération : l'entraide. En effet, cela se fait sous forme de tutorat dans lequel un expert explique ce qu'il a compris de telle connaissance voire même donne des conseils ou une autre technique pour faire une addition ou une multiplication à un non-expert. La dernière activité proposée a été les jeux de plateau. Je n'ai pas eu l'occasion d'observer longuement cet atelier. Les élèves ont coopéré dans la mesure où ils ont fait ensemble les parcours proposés avec le *crayon coopératif*, ils ont discuté ensemble et tous ont pu donner leur avis sur des choix pour régler le plus de conflits possibles ou de sauver le maximum d'animaux des contrebandiers.

En conclusion, les activités menées, à l'exception du gouvernement scolaire, ont été coopératives dans la mesure où l'on peut retrouver plusieurs des six composantes d'une activité coopérative comme les définissent Lejeune et Cano. L'interdépendance positive puisque à aucun tous ont participé à la réalisation des activités. L'engagement des élèves dans les activités proposées car chacun d'entre eux se sont montré investis dans l'activité proposée. Pour preuve, les enfants ont demandé de faire ou refaire des exercices proposés avec le parachute. Les relations interpersonnelles positives dans la mesure où la communication, l'entraide et soutien ont été mis en évidence. L'évaluation, dernière étape de la mise en œuvre de leur projet. Et enfin, leur rôle dans les activités : soutien, aide mais surtout observateur.

d) Quel bilan les élèves tirent-ils de cette expérience ?

A la suite des activités menées par la classe de Diana, l'enseignante a proposé de faire un bilan avec les élèves des classes de CE1 et CE2. Ce temps n'était pas prévu, je n'ai pas pu préparer les questions que j'allais poser. Toutefois, après avoir amené les élèves participants à faire un rappel des activités qu'ils ont vécues, je leur ai posé la question suivante « selon vous, quel était le but des activités de ce matin ? ». Les élèves ont alors dit qu'ils avaient fait « des choses collectives pour mieux travailler ensemble », « mais aussi pour s'aider pour ben oui pour faire des choses ensemble pour essayer de réussir », « pour apprendre à jouer avec ses camarades à leur parler de leur donner des bonnes directions », « et euh fallait s'aider les uns les autres et bien aider les autres parce que c'est

grâce à ça qu'on arrivait à aux jeux ». Un des élève a dit qu'ils avaient fait « des activités coopératives ». J'ai donc relancer les propos en leur demandant « pour vous c'est quoi la coopération ». Sans surprise, ils ont répondu que coopérer c'est travailler les uns avec les autres, s'aider, être solidaire.

J'ai également crée un questionnaire dans le but que les élèves évaluent le projet qu'ils ont mené. Les élèves ont répondu seuls. Il comporte quatre parties.

La première concerne la préparation de l'activité. Globalement, les élèves ont tous eu la possibilité de pouvoir s'exprimer. Tous ont évoqué le fait de « ne pas couper la parole » aux autres. Les réponses ont été plus floues lorsque je leur ai demandé s'ils avaient pu s'écouter, ils n'ont pas justifié leurs réponses. Ils ont pris des décisions ensemble, par exemple, la répartition des tâches, l'écriture du sketch, les connaissances à vendre. En ce qui concerne la répartition des tâches, une des questions à laquelle ils ont dû répondre, les élèves ont donné de nombreux exemples mais surtout ils ont expliqué pourquoi il était important de le faire. Plusieurs signalés le fait « que ce ne serait pas logique », « pour que ce soit plus logique » ou encore pour alléger la charge de travail parce que « sinon nous avons une tâche trop lourde ». On voit bien que dans ces propos les élèves ont consciences des effets de la coopération puisque celle-ci leur permet de se partager le travail et donc amoindrir la charge de travail, de plus « parce que ce [n'est] pas logique » atteste qu'ils sont dans une dynamique de travail en groupe.

La seconde partie questionne leur place dans la préparation de l'activité. Les réponses données ont montré leur implication et leur investissement dans cette phase de travail. Pour preuve, « moi, j'étais dedans et c'est pareil pour les autres » ou bien « j'ai fait un travail aussi important que les autres ». Chacun des membres du groupe a pu autant que les autres participer au bon déroulement de l'activité. Plusieurs élèves ont indiqué qu'ils se sont partager le travail ou qu'ils ont mis en commun leurs idées « parce que sinon ce ne serait pas coopérer ». Les propos cités mettent en lumière le fait que les élèves sont dans une posture coopérative dans laquelle le collectif prime sur l'individuel, ils ne sont plus dans cette logique compétitive où chacun veut être le meilleur, puisque « chacun a participé et nous sommes un groupe et on n'est pas chacun pour soi ». Beaucoup d'élèves ont confondu initiatives et décisions. Même si le premier à été expliqué oralement à la 29 demande des élèves, peu d'élèves ont montré leurs capacités à prendre des initiatives. Léa a proposé son jeu de l'oie, jeu qu'elle a crée avec son orthophoniste, Emma, quant à elle, s'est proposée pour expliquer le but du marché des connaissances puisque « rien n'avait été décidé ». J'ai constaté que les élèves se faisaient mutuellement confiance non seulement parce qu'ils sont amis mais surtout parce ce qu'ils se connaissaient ou qu'ils s'entendent bien. Dès lors, ils ont pu travaillé ensemble

puisque selon un élève « je sais qu'ils feront bien » ou alors « j'ai laissé lire sans me dire qu'il allait se tromper ». Les deux questions suivantes interrogées la place des interactions dans le groupe. Chacun enfant a eu la possibilité de s'exprimer dans le groupe car « c'est chacun son tour ». En outre, chacun d'entre eux a pu donner son avis, exposer ses idées puisqu'ils ont « travailler en groupe » et que « ils ont tous le droit de donner leurs avis ». La plupart des élèves n'ont pas donné de réponses si ce n'est rien aux questions relatives à ce qu'ils ont apporté aux autres et inversement. Il n'est pas facile de prendre du recul ou de réfléchir à ce qu'on a pu apporter aux autres (métacognition). Ceux qui y ont répondu ont indiqué qu'ils ont su apporter de l'aide, du soutien et donc une des valeurs de la coopération, ou des connaissances. J'ai également relevé les propos suivants « j'ai appris à coopérer, s'ils n'étaient pas là, je n'aurais pas pu faire l'exercice ». Cette citation me rappelle une des composantes des activités coopératives telles que les définissent Lejeune et Caro, à savoir les relations interpersonnelles dans la mesure où cet enfant a pris conscience qu'il ne parviendrait pas à réaliser le travail demandé sans l'aide des autres.

La troisième partie relève de l'animation de leurs activités. Chacun a pu identifier le rôle qu'ils ont joué, par exemple expliquer les règles du jeu, transmettre une connaissance, aider les enfants à jouer, distribuer les craies, réguler le groupe (taper sur un tambourin pour réclamer le silence). Cela confirme une des questions posée dans laquelle je demandais s'ils s'étaient mis d'accord sur le rôle qu'ils allaient jouer lors de la préparation des activités. Avant de prendre le groupe d'enfant en charge, la plupart des enfants ont confié dans leurs réponses qu'ils étaient stressés ou anxieux, voire même qu'ils avaient « la boule au ventre » « parce qu' [ils avaient] peur de se tromper », de « se louper », sans doute parce que « ce serait dur de les prendre en main » ; d'autres au contraire étaient contents, excités parce que « tout irait bien parce qu'ils ont travaillé en coopérant ». Il est évident qu'après avoir animer les élèves étaient contents et même satisfaits d'eux « j'étais contente parce qu'ils ont compris », « j'étais contente de ce que j'ai fait » ; ils étaient également soulagés. Une élève a malgré tout été « déçue car [elle] n'a pas pu tout faire ». Ils ont enfin confié qu'ils ont fait face à diverses difficultés comme par exemple le bavardage des enfants qui ont participé aux activités, le fait qu'ils n'aient pas écouté ou encore que les guides ne sont pas parvenus à bien diriger l'enfant « aveugle », que les élèves ayant assistés au gouvernement scolaire n'aient pas participé.

La dernière partie de ce questionnaire a consisté pour les élèves à évaluer leurs activités. Si certains sont très satisfaits de l'activité qu'ils ont menée parce que les participants « écoutaient bien », qu'« ils se sont bien amusés », que « ça s'est bien passé » ou parce qu'un des enfants a trouvé « que c'était une bonne expérience » ; d'autres ont été moyennement satisfaits parce qu'ils ne sont pas parvenus à faire ce qu'ils avaient prévu de faire, un enfant s'est ennuyé, un autre aurait préféré faire

autre chose ou encore parce que les participants ne respectaient pas les règles des jeux. Certaines de ces difficultés ont eu des répercussions sur la manière dont ils ont évalué leurs activités. Effectivement, un seul élève n'a pas du tout été satisfait de l'activité qu'il a menée car « ils n'ont pas arrêtés de se bagarrer pour lancer les dés ». Peu d'élèves ont répondu à la question « penses-tu que les autres ont compris ce qu'est la coopération. Je pense qu'ils ont déjà fait face à une difficulté puisqu'on ne sait pas à qui « les autres » fait référence, j'aurai dû remplacer la formule par « les participants ». Quoi qu'il en soit, les réponses données évoquent le fait qu'ils ont remarqué que certains des participants étaient « égoïstes » alors que pour d'autres, « les jeux ont aidé à comprendre » sans plus de justifications. À la question « pourquoi, selon toi, il est important de coopérer », certaines des réponses m'ont interpellé. Si certains ont évoqué le fait de coopérer pour vivre ensemble, bien s'entendre, avoir des amis, de connaître les autres, communiquer, s'aider, pour ne pas être seul ; pour d'autres la coopération est importante pour limiter les conflits « si on ne coopère pas il y aura des conflits », « sinon ne serait la guerre », « c'est important pour ne pas se disputer ». Une autre question portait sur ce qu'ils avaient appris depuis ma première intervention. Pour beaucoup, ils ont appris ce que voulait dire coopérer c'est-à-dire à « vivre ensemble », « travailler ensemble », « communiquer », « être soudés » et « s'entraider », à coopérer voire même à mieux coopérer sans justifier leurs propos. Pour d'autres, ma présence leur a permis de comprendre que « coopérer ce n'est pas qu'échanger », « parce qu'on y arrive mieux » ou bien on a appris à se respecter ». On retrouve des valeurs de la coopération : l'entraide, la solidarité. À la lecture des propos suivants « coopérer était plus important que ce que je pensais » met en lumière le fait que l'expérience vécue a modifié sa manière de percevoir la coopération. La dernière question évalue leur capacité à coopérer. J'ai fait un lien entre leurs réponses et les valeurs de la coopération de Sylvie Dionne. Par exemple, l'ouverture aux autres « je vais aller vers les autres pour les aider », l'entraide « quand quelqu'un avait du mal à faire quelque chose je l'aidais ».

C) Un projet peu coûteux

Pour mener à bien ce projet, j'ai dû effectuer des dépenses. Une majeure partie de ces dépenses correspond à l'adhésion annuelle à la ludothèque de Bar le Duc pour pouvoir avoir la possibilité d'emprunter des jeux de plateau, ce montant s'élève à 35,00 euros. Le second élément pris en compte a été la préparation du matériel. En effet, le coût total s'élève à 6,25 euros. Le tarif de l'impression et de la plastification des documents varient selon le format de la feuille (A3 ou A4), du papier (s'il est cartonné ou coloré par exemple) et de l'encre, une impression en noir et blanc est moins coûteuse qu'une en couleur. M. Michel a acheté des balles qui permettent de proposer des

jeux avec le parachute : 10,00 euros. Le troisième élément constitue les frais de déplacements : 24,84 euros. Parce que la toile a été abîmée, j'ai dû la faire réparer à une couturière, montant de la réparation : 10,00 euros.

Le coût total de mon projet s'élève à 86,09 euros.

IV. Bilan du stage : une expérience inédite mais des efforts à fournir pour m'affirmer

Ce stage aura été bénéfique dans la mesure où j'ai eu la possibilité de découvrir plusieurs dispositifs permettant aux élèves de s'impliquer et participer à la vie de la classe tel que le conseil de coopération ; à la vie de l'école comme le conseil des délégués, le gouvernement scolaire et le parlement des enfants ; à la vie de la commune grâce au Conseil Municipal des Jeunes. Ces dispositifs sont intéressants car ils permettent aux enfants d'être acteurs et engagés de ce qu'ils se passent ou de ce qu'il se fait dans leur école ou dans la ville dans laquelle ils vivent, ils montrent qu'ils sont conscients des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs quotidiens (conflits dans la cour de récréation, embellir la ville, lutter contre la pollution ...).

Le projet que j'ai conduit tout au long de ce stage m'a permis de prendre conscience des lacunes que j'ai pour conduire une séance. Comme je l'ai souligné plusieurs séances en classe ont échoué parce que je ne me suis pas montrée, en ce sens, j'ai laissé faire les choses en m'en tenant à ce que j'avais prévu même si je voyais bien que les enfants n'étaient plus concentrés et discutés entre eux. Cela a été confirmé par les enseignantes lors d'un entretien qui s'est fait à la fin du stage dans lequel je les ai questionné sur ma place en tant que future professeur des écoles et animatrice à l'OCCE. Elles m'ont reproché mon manque de dynamisme du fait que je ne suis pas intervenue à temps pour proposer autre chose aux enfants voyant que la situation m'échappait. Par conséquent, cela met en lumière mes difficultés à gérer le groupe. En outre, Christelle m'a reproché un manque de communication, elle m'a conseillé de « clarifier davantage les choses » et de « ne pas avoir peur de s'imposer ». Cependant, si je prend en considération le comportement des élèves au travers du projet que j'ai mené, je peux conclure qu'ils ont développé un certain nombre d'habiletés coopératives. Par exemple, respecter les autres. Comme l'a indiqué Diana lors de notre entretien, à aucun moment les élèves sont entrés en conflits les uns avec les autres. Cela montre qu'ils se sont investis dans les activités que j'ai proposées. Je peux constater la même chose dans la classe de Christelle. Ils sont également montrés qu'ils pouvaient être solidaires entre eux dans la mesure où ils se sont aidés les uns les autres. Ce stage m'a permis d'avoir un regard nouveau sur l'école. J'ai pu

découvrir une autre manière de travailler avec les élèves en leur permettant de devenir solidaire et d'améliorer les relations entre eux en contribuant à favoriser un climat de classe « pacifiste », coopératif, où chacun a pu s'exprimer, donner son avis, être impliqué et participé à un projet de classe. Les élèves ont compris qu'il fallait être solidaire, être soudé, le collectif a primé sur l'individuel.

V. Compétences développées pendant le stage

J'ai développé d'autres compétences que celles évoquées à l'occasion de Printemps des Poètes au cours de ce stage. Tout d'abord, **l'importance de l'écrit**. La difficulté avec ce canal de communication est que le texte produit doit être compréhensible par celui qui le lit. L'avantage est que l'écrit reste (permanence de l'écrit), autrement dit l'écrit permet de garder les traces contrairement à l'oral. Autre compétence, la **communication de mon projet**. J'ai élaboré un document multimédia dans lequel j'ai respecté les règles de communication. Je retiens qu'il faut tenir compte du public à qui est destiné le visuel, le rendu esthétique (le document doit être clair et structuré en veillant à ne pas le surcharger, il faut aussi faire attention à la police et aux couleurs). **Identifier les personnes ressources** est une autre compétence que j'ai acquise. Dans un tel projet, il est important de contacter les directeurs d'école parce qu'ils doivent être informés de ce qui se passe dans leur établissements d'une part, d'autre part, Catherine Damien, par exemple, m'a mise en contact avec une enseignante susceptible d'intéresser les enseignants. Enfin, accorder une grande importance à la parole à l'école. En effet, il est important de **pouvoir proposer un cadre sécurisant dans lequel chaque élève peut s'exprimer** sans avoir peur d'être jugé, de pouvoir être écouté. Ce stage a été une réelle opportunité de réinvestir les connaissances que j'ai acquises en première année de master. En effet, les enseignements que j'ai eus en didactique m'ont permis de mettre en œuvre des situations d'apprentissage en tenant compte de certains éléments comme le public (niveau de la classe, diversité des élèves,), les instructions officielles qui définissent les objectifs généraux et spécifiques des séances, l'alternance entre les dispositifs et modalités de travail (travail en groupe / en classe entière, l'alternance entre les phases de travail (recueil de représentations, phase de réinvestissement, phase de structuration ...). J'ai donc acquis plusieurs compétences liées au métier de professeur des écoles. D'abord, la **maîtrise de la langue française pour enseigner et communiquer**. Il est clair que j'ai dû faire des efforts pour m'exprimer de manière claire en veillant à adapter mon vocabulaire aux élèves. Ensuite, **concevoir et mettre en œuvre son enseignement** dans la mesure où je suis intervenue dans les classes. J'ai enfin dû **prendre en compte la diversité**

du public puisque tous les élèves n'ont pas avancé au même rythme dans une même classe.

Annexes

BIBLIOGRAPHIE

I. Les pédagogies coopératives : textes de références

Connac, S. (2009). *Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école*. Paris : ESF

Dionne, S. (2006). *Apprentissage coopératif*

Fédération Nationale de l'Office Central de la Coopération à l'École. (1999). La démarche de la pédagogie coopérative. In *Pour une pédagogie coopérative*.

Groupe « Apprendre et vivre coopérativement ». (1999). Paris : Office Central de la Coopération à l'École

Jodoin, J-P. (2002). *Le développement de la coopération dans la classe*

Le Gal, J, sous la direction de Bertheloot D. (1999). *Coopérer pour développer la citoyenneté : la classe coopérative*. Paris : Hatier

Vincent, J-F. (2003). *La coopération à l'école : comment débiter ?*

II. Outils pédagogiques

Auguste, C. *Qu'est ce qu'un jeu de société coopératif ?*

In http://www.grainedecurieux.fr/enfant/jeux-et-jouets/pages/qu_est_ce_qu_un_jeu_de_societe_cooperatif.aspx

Cano, B & Lejeune, J. (s.d). *Les jeux de coopération à l'école primaire*. OCCE : Association Départementale Alpes-de-haute-provence (AD 04)

Office Central de la Coopération à l'École. *Transformer un jeu compétitif en jeu coopératif*. OCCE : Association Départementale de l'Orne (AD 61)

Office Central de la Coopération à l'École. (s.d). *Les jeux coopératifs*. OCCE : Association Départementale de la Sarthe (AD 72)

Vincent, E. (2006). Du jeu compétitif au jeu coopératif. Revue *Animation et Éducation*, n°19, 26-27

SITOGRAPHIE

I. Connaître la structure d'accueil

1. la Fédération nationale

Site internet de la Fédération OCCE <http://www.occe.coop/federation/nous-connaitre/locce>

Histoire de l'OCCE <http://www.occe.coop/federation/nous-connaitre/locce/40-histoire-occe>

Le fonctionnement de l'OCCE <http://www.occe.coop/federation/nous-connaitre/lorganisation>

2. l'Unité Régionale de l'OCCE – Office Central de la Coopération à l'École en Lorraine

Site internet de OCCEL <http://www.occe.coop/~ur-lorraine/spip.php?rubrique1>

Fonctionnement de l'UR Lorraine <http://www.occe.coop/~ur-lorraine/spip.php?rubrique6>

Administration <http://www.occe.coop/~ur-lorraine/spip.php?article4>

3. l'Association Départementale de la Meuse

Site internet de l'OCCE Meuse <http://www.occe.coop/~ad55/>

Fonctionnement de l'OCCE Meuse <http://www.occe.coop/~ad55/spip.php?article12>

Partenaires <http://www.occe.coop/~ad55/spip.php?rubrique49>

II. Les textes officiels

Circulaire de 2008 relative à la coopérative scolaire

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/31/MENE0800615C.htm>

Le Socle Commun de Connaissances et de Compétences

[http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-decompetences.html#Sept compétences*](http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-decompetences.html#Sept_comp%C3%A9tences*)

Les Programmes de l'école élémentaires

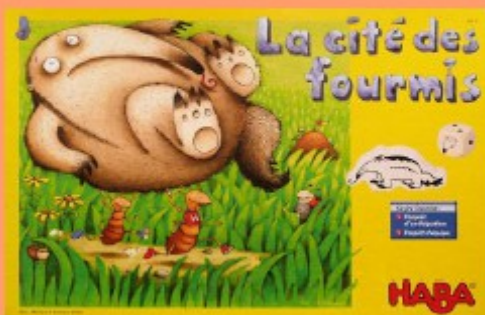
http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm

Semaine de la Coopération à l'École

Du 18 au 23 mars 2013, l'OCCE fête la coopération. A partir de cet événement, Mlle GODEFERT Stéphanie, étudiante en deuxième année de Master Métiers de l'Éducation et de la Formation et stagiaire à l'OCCE Meuse, propose aux enseignants de mener des activités sensibilisant les élèves aux différentes composantes de la coopération. En plus de cette animation ponctuelle dans les classes, elle souhaite mener un projet à plus long terme avec une classe de cycle 3 (idéalement CM2). La finalité de ce projet étant d'amener les élèves à concevoir un projet coopératif en réinvestissant les habiletés et les valeurs coopératives qu'ils se seront appropriées.

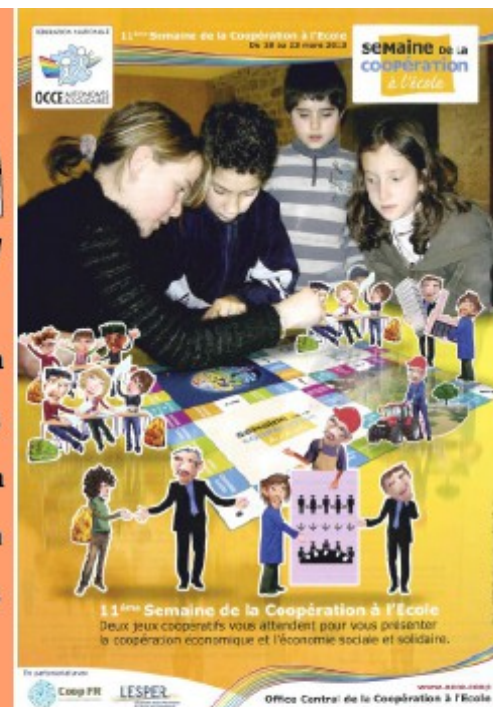
Les étapes de son projet sont les suivantes :

- **Séance 1** (1heure) : **Recueil de représentation des élèves** sur ce qu'ils perçoivent / mettent derrière du verbe « coopérer » lors d'une animation intitulée « les petits papiers ». A la fin de celle-ci, les élèves devront, **en groupe**, réaliser une affiche en illustrant de manière originale les 3 mots qui, après consensus, évoque le mieux le verbe.
- **Séance 2** (ateliers rotatifs, 2 x 40 minutes): faire vivre aux enfants des situations coopératives
 - ◆ **Activité 1 : Les jeux de plateaux coopératifs.** Ce type de jeu favorise le **respect**, **l'esprit d'équipe**, **l'anticipation**, **l'écoute**, **les échanges** et **la prise de décision commune** pour parvenir à terminer le jeu.



Exemple : dans ce jeu, le défi lancé aux enfants est de terminer la fourmilière avant l'arrivée d'Oscar le fourmilier.

Ensemble, ils doivent venir en aide aux fourmis en difficulté pour relever le défi proposé par le jeu. La coopération est donc ici nécessaire.



- ◆ **Activité 2 : les jeux en plein air ou en salle.** Les activités proposées permettent de développer la confiance en soi et envers les autres, le travail d'équipe.



Grâce au « parachute », les élèves comprendront qu'il est nécessaire d'agir collectivement pour répondre à la consigne.

Dans le cadre de jeux dit « d'aveugles » les élèves ayant les yeux fermés devront se laisser guider par un camarade. Ils apprendront donc à écouter et à faire confiance aux autres, à être responsable et bienveillant envers les autres.

- **Séance 3 : un conseil de coopérative** (temps d'échange collectif) proposé aux élèves afin de faire un retour sur les situations qu'ils ont vécues. Les élèves seront alors amenés à réfléchir au projet qu'ils souhaitent mettre en place.
- Les séances suivantes auront pour but de développer le projet de la classe:
le projet pourrait par exemple consister à faire découvrir les situations coopératives vécues, à d'autres élèves / réaliser une affiche, un article pour faire connaître le coopération à d'autres élèves (le Printemps des Poètes, la Semaine de la Coopération en peuvent être le déclencheur) / transformer une situation compétitive en une situation coopérative....

Extrait de la circulaire de Juillet 2008 :

« Les projets développés au sein des coopératives scolaires, de classe, d'école ou d'établissement, visent à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide. Ils sont un des supports pédagogiques les mieux adaptés à la poursuite des objectifs du socle commun des connaissances et compétences principalement dans le domaine des compétences sociales et civiques ainsi que dans celui de l'autonomie et de l'initiative».

Compétences du socle commun:

Maîtrise de la langue française / Culture humaniste / Compétences sociales et civiques / Autonomie et initiative

Compétences des programmes:

Français (*expression claire à l'oral - écriture de comptes rendus*) / Culture humaniste (Histoire : *connaissance et évolution du monde coopératif*) / Instruction civique et morale (conseil de coopérative: *estime de soi - respect des personnes - règles de civilité et de politesse*).

Circulaire de 2008 relative à la coopérative scolaire

VIE SCOLAIRE

Coopérative scolaire

NOR : MENE0800615C

RLR : 555-2

CIRCULAIRE N° 2008-095 DU 23-7-2008

MEN DGESCO B2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

■ Les coopératives scolaires occupent une place spécifique dans l'histoire de l'école. Nées au lendemain de la Première guerre mondiale, elles ont contribué à son évolution.

Aujourd'hui, la plupart des écoles primaires et un grand nombre d'établissements du second degré, d'établissements spécialisés ou d'IUFM, peuvent s'appuyer sur une coopérative scolaire pour développer leur action éducative.

La présente circulaire, en clarifiant les règles de fonctionnement de ces structures associatives et en rappelant les principaux objectifs des activités organisées en leur sein, doit permettre à l'ensemble des partenaires concernés, en premier lieu les enseignants, de mieux appréhender le rôle des coopératives scolaires, dans la perspective d'une éducation des élèves à la citoyenneté.

I - La réglementation et le fonctionnement des coopératives scolaires

A. Le cadre juridique

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. La création d'une association indépendante ou d'une section locale affiliée à l'OCCE relève du choix de ses membres.

Les coopératives scolaires revêtent deux formes juridiques distinctes :

- la coopérative scolaire constituée en association autonome, personne morale distincte de l'école ou de l'établissement scolaire, dispose de la capacité juridique, et doit se conformer aux dispositions de l'article 5 de la loi 1901 (déclarations à la Préfecture, tenue des registres légaux, assemblée

générale...) et à toute autre disposition légale concernant les associations de droit privé (dispositions fiscales notamment). Ayant son siège dans l'école ou l'établissement et agissant durant le temps scolaire, dans le cadre d'une convention établie avec l'inspection académique ou l'établissement, elle doit se conformer aux principes qui régissent le fonctionnement du service public, notamment aux principes de laïcité et de neutralité. Les dirigeants de la coopérative scolaire "loi 1901" assument l'entière responsabilité civile et/ou pénale des fautes commises dans son fonctionnement.

- la coopérative scolaire affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) est une section locale de l'association départementale OCCE. La coopérative bénéficie du soutien de l'OCCE en matières éducative, pédagogique, juridique et comptable. L'OCCE assume la responsabilité du fonctionnement des coopératives scolaires qui lui sont affiliées, en dehors des fautes lourdes et intentionnelles ou des infractions dont se seraient rendus responsables les mandataires (représentants adultes) des coopératives scolaires. En contrepartie, elle exige du mandataire, de respecter les obligations que lui impose la délégation de pouvoirs qu'il reçoit de l'association départementale : respect des statuts, versement de la cotisation, transmission du compte rendu d'activités, du bilan financier de la coopérative....

B. Les principes qui doivent régir le fonctionnement des coopératives scolaires

1. Participation et adhésion

Compte tenu des objectifs éducatifs poursuivis par la coopérative scolaire, et du principe de solidarité qui anime son fonctionnement, la participation aux activités de la coopérative scolaire est ouverte à tous les élèves de l'école ou de l'établissement, qu'ils soient ou non adhérents. Par ailleurs, les statuts de l'association définissent les conditions d'adhésion à l'association.

2. Financement des coopératives scolaires

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle...) de don et subventions, ainsi que de la cotisation de ses membres.

La coopérative scolaire ne doit en aucun cas se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement des écoles et des établissements publics, de même qu'elle ne peut gérer, pour le compte de la commune, du département ou de la

région des crédits qui lui seraient délégués pour financer des dépenses de fonctionnement.

3. Gestion, transparence et information

Que la coopérative scolaire soit autonome ou affiliée à l'OCCE, il est souhaitable que les parents d'élèves soient associés aux décisions la concernant et à la mise en œuvre de ses activités. Les comptes rendus d'activités et financiers seront communiqués lors des conseils d'école ou des conseils d'administration.

Les coopératives scolaires autonomes, se doivent, conformément à la loi de 1901 sur les associations, de tenir une assemblée générale annuelle.

II - Les coopératives scolaires : un instrument d'éducation à la citoyenneté

Les projets développés au sein des coopératives scolaires, de classe, d'école ou d'établissement, visent à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide. Ils sont un des supports pédagogiques les mieux adaptés à la poursuite des objectifs du socle commun des connaissances et compétences principalement dans le domaine des compétences sociales et civiques ainsi que dans celui de l'autonomie et de l'initiative.

A. Projets coopératifs de classe, d'école ou d'établissement

En complément des programmes et en référence à la septième compétence du socle commun de connaissances et de compétences "l'autonomie et l'initiative", les projets coopératifs s'inscrivent en cohérence avec les projets d'école ou d'établissement. Ils doivent permettre la participation effective de tous les élèves à chaque étape de leur réalisation. La gestion financière ne représente pas le seul objectif éducatif des projets coopératifs. Elle constitue cependant un élément important de l'apprentissage de la vie associative et économique et de la formation de citoyens responsables.

B. Participation des élèves au fonctionnement de la coopérative

Tous les élèves de l'école ou de l'établissement peuvent être membres actifs de la coopérative. Il serait souhaitable qu'ils participent à son fonctionnement et exercent des responsabilités au sein de son bureau en fonction de leur âge et de leur degré de maturité.

Le suivi de l'activité de la coopérative scolaire peut s'effectuer dans le cadre :

- d'un conseil de coopérative de classe, qui réunit régulièrement les élèves de la classe et l'(les) enseignant(s) pour la mise en œuvre des projets coopératifs. Il peut s'adjoindre les partenaires de la

communauté éducative.

- d'un conseil de coopérative d'école ou d'établissement, qui regroupe les représentants des enseignants, les délégués des conseils de coopérative des classes et éventuellement des partenaires de la communauté éducative.

La présente circulaire abroge la circulaire du 10 février 1948 relative aux coopératives scolaires, la circulaire du 16 avril 1951 relative aux coopératives scolaires dans les établissements du second degré et la circulaire du 12 décembre 1962 relative à la coopération scolaire.

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean Louis NEMBRINI

Vendredi 12 avril et lundi 15 avril – Développer le projet des élèves

Pourquoi faire vivre aux classes de l'école des situations coopératives?		Quelle(s) activité(s) allons-nous proposer ?	
À qui ?			Comment allons-nous nous organiser pour préparer et animer les activités?
Qui pourrait nous aider ? 		De quels matériels ou fournitures avons-nous besoin pour mettre en place notre ou nos activité(s) ? 	
Comment expliquer que l'activité est coopérative ? 		Ce qui nous paraît le plus important dans la préparation du projet : Ce qui nous inquiète :	

NOM DU PROJET GENERAL

Faire vivre aux élèves de l'école des situations coopératives

Prénoms :

date :

Marché des connaissances

Que faut-il faire ?

A. Fiche de préparation

1. **Nom du stand** :

2. Les clients vont **apprendre à**

3. **Combien de personnes** accepterez-vous en même temps ?

4. **Combien de temps** auront-ils pour apprendre votre connaissance ?

5. Que devra faire le client **pour réussir** ?

.....

.....

.....

6. En cas d'échec, pourra-t-il **recommencer** ? ☐ Oui ☐ Non

7. Déroulement : Écrire toutes les étapes qui vous sont nécessaires pour apprendre vos compétences aux clients, ainsi que les consignes que vous allez leur donner, tout en les numérotant chronologiquement (1^{ère} étape, 2^{ème} étape, 3^{ème} étape...) . Comment allez vous leur apprendre ?

- d'après un modèle ;
- avec une démonstration ;
- par des explications ;
- en les laissant libres de tâtonner...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

B. Matériel et équipement

8. Avez-vous besoin, pour votre stand, d'un équipement particulier (cela influera sur l'emplacement de votre stand) ?

- ☐ une prise électrique ;
- ☐ un point d'eau ;
- ☐ une salle fermée ;
- ☐ un four ;
- ☐ des tapis de gymnastique ;
- ☐

9. Faites la **liste du matériel** dont vous avez besoin (cochez les cases au fur et à mesure que vous le récupérez) :

Matériel que vous apportez de chez vous	Matériel que vous empruntez à l'école	Matériel que vous vous faites prêter par quelqu'un
☐	☐ ... table(s)	☐
☐	☐ ... chaise(s)	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐

10. **Préparez une affiche** avec le nom du stand, son numéro (il vous sera donné au dernier moment) et une illustration. Rédigez-la d'abord au brouillon, puis faites-la corriger par votre enseignant. Demandez-vous comment vous allez l'accrocher... Pensez à prendre un stylo et une paire de ciseaux.

11. **Préparez un feu** : vert d'un côté et rouge de l'autre pour signaler si le stand est libre ou non. Demandez-vous comment vous allez l'accrocher...

C. Informations de dernière minute

(fournies par les organisateurs)

12. **Numéro du stand** : 13. **Lieu du stand** :

14. **Horaires du stand** :

D. Clients passés au stand

(à noter au fur et à mesure - cocher la case s'ils ont réussi)

15. ☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐

E. Bilan (à compléter à la fin du marché des connaissances)

16. Êtes-vous : ☐ très ☐ assez ☐ moyennement ☐ peu ☐ pas satisfaits de votre stand ?

17. Si vous aviez quelque chose à refaire, à améliorer, à changer, ce serait :

.....

.....

.....

Prénom :

Vendredi 19 avril 2013 – Évaluer le projet des élèves

I. Préparation de votre activité

Dans la préparation de l'activité :

1. Est-ce-que tout le monde a pu s'exprimer ? Pourquoi ?

☐

Oui

☐

Non

.....

.....

.....

.....

2. Pouvez-vous affirmer que vous vous êtes écoutés ?

☐

Oui

☐

Non

.....

.....

.....

.....

3. Avez-vous pris des décisions ensemble ? Lesquelles ?

☐

Oui

☐

Non

.....

.....

.....

.....

4. Vous vous êtes répartis les tâches ? Pourquoi ?

☐

Oui

☐

Non

.....

.....

.....

.....

5. Vous êtes vous mis d'accord sur le rôle que vous alliez jouer lors de l'animation de l'activité ?

Oui

Non

☐

II. Ta place dans le groupe lors de la préparation de l'activité

1. Est-ce-que tu as pu autant que les autres participer au bon déroulement de l'activité ?
Pourquoi ?

☐ Oui

☐ Non

.....

.....

.....

.....

2. As-tu pris des initiatives ? *Donne des exemples*

☐ Oui

☐ Non

.....

.....

.....

.....

3. As-tu fait confiance aux autres ? *Donne des exemples*

☐ Oui

☐ Non

.....

.....

.....

.....

4. Les membres du groupe t-ont-ils laissé t'exprimer? As-tu pu donner ton avis ? Pourquoi d'après toi ?

☐ Oui

☐ Non

.....

.....

.....

5. As-tu laissé les autres s'exprimer ?

.....

.....

.....

6. Qu'as-tu apporté aux autres ?

.....

.....

.....

.....

7. Qu'est-ce-que les autres t-ont apporté ?

.....

.....

.....

.....

III. L'animation de l'activité

1. Est ce-que-ce qui a été prévu lors de la préparation de l'activité a été réalisé ?

☐

Oui

☐

Non

2. Quel était ton rôle dans l'activité ?

.....

.....

3. Qu'as tu ressenti juste avant de prendre en charge les groupes d'élèves ?

.....

.....

.....

.....

4. Qu'as tu ressenti après avoir animé l'activité ?

.....

5. Quelle(s) difficulté(s) as-tu rencontré(e)s ?

.....

IV. Bilan de l'action

1. Es-tu satisfait de l'activité que tu as menée ?

- ☐ Très satisfait
- ☐ Moyennement satisfait
- ☐ Pas du tout satisfait

Pourquoi ?

.....

2. Penses-tu que les autres ont compris ce qu'est la coopération ? *Donne des exemples*

3. Pourquoi, selon toi, il est important de coopérer ?

.....

.....

.....

.....

4. Qu'as-tu appris depuis ma première intervention dans ta classe ?

.....

.....

.....

.....

5. Penses-tu savoir coopérer ? Explique comment tu fais.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Gestion et Organisation du temps pendant le stage

DATE	PLANNING PREVISIONNEL	PLANNING REALISE
07/02/13		
08/02/13		
09/02/13		
10/02/13		
11/02/13		
12/02/13		
13/02/13		
14/02/13		
15/02/13		
16/02/13		
17/02/13		
18/02/13		
19/02/13		
20/02/13		
21/02/13		
22/02/13		
23/02/13		
24/02/13		
25/02/13	FERMETURE DE L'OCCE	
26/02/13		
27/02/13		
28/02/13		
01/03/13		
02/03/13		
03/03/13		
04/03/13	Préparation matérielle, Organisationnelle (<i>qui y va et quand</i>) des animations pour le Printemps des Poètes + Conception du document présentant mon projet et les activités Pour sensibiliser les élèves à la coopération	Préparation matérielle, Organisationnelle (<i>qui y va et quand</i>) des animations pour le Printemps des Poète + Conception du document présentant mon projet et les activités proposées pour sensibiliser les élèves à la coopération
05/03/13		
06/03/13		
07/03/13		
08/03/13		

Gestion et Organisation du temps pendant le stage

09/03/13		
10/03/13		
11/03/13		
12/03/13	Préparation matérielle Et organisationnelle des animations en lien avec mon projet	Envoi des documents et formulaires en lien avec mon projet et la Semaine de la Coopération à l'École
13/03/13		Rencontre avec Catherine Damien, directrice de l'école E.Laguerre, et de Christelle Prévost pour leur présenter mon projet
14/03/13	Le Printemps des Poètes (de 9h à 11h et de 14h à 16h)	Le Printemps des Poètes – Préparation de l'arbre à Poème Dans l'après-midi
15/03/13	Le Printemps des Poètes (de 9h à 11h et de 14h à 16h) 16h45 : Rencontre avec Diana CISZEWSKI	Le Printemps des Poètes (de 9h à 11h et de 14h à 16h) 16h45 : Rencontre avec Diana
16/03/13		
17/03/13		
18/03/13	Séance 1 dans la classe de Diana	Séance 1 dans la classe de Diana
19/03/13	9h00 – 11h : Le Printemps des Poètes 15h20 – 16h30 Séance 2 Classe de Diana	9h00 – 11h : Le Printemps des Poètes Séance 2 Classe de Diana
20/03/13		
21/03/13	Le Printemps des Poètes	Le Printemps des Poètes
22/03/13	9h00 – 11h : Le Printemps des Poètes 13h30 – 14h45 Classe de Christelle 15h20 – 16h30 Séance 3 Classe de Diana	9h00 – 11h : Le Printemps des Poètes 13h30 – 14h45 Classe de Christelle 15h20 – 16h30 Séance 3 Classe de Diana
23/03/13	Le Printemps des Poètes 14h00 – 17h00	Le Printemps des Poètes 14h00 – 17h00
24/03/13		
25/03/13	Séance Classe de Diana	Le Printemps des Poètes (9h00 – 11h et 14h - 16h)
26/03/13	Séance Classe de Diana	Le Printemps des Poètes (9h00 – 11h et 14h – 16h)
27/03/13		
28/03/13	15h20 – 16h30 Séance 2 Classe de Christelle	15h20 -16h30 Séance 2 Classe de Christelle
29/03/13	15h20 – 16h30 Séance 4 Classe de Diana 13h30 – 14h45 Séance 3 Classe de Christelle	15h20 – 16h30 Séance 4 Classe de Diana 13h30 – 14h45 Séance 3 Classe de Christelle
30/03/13		
31/03/13		

Gestion et Organisation du temps pendant le stage

01/04/13	FERIE	
02/04/13	15h20 – 16h30 Séance 5 Classe de Diana	Classe de Diana en sortie scolaire toute la semaine
03/04/13	Réunion – Conseil d'Administration Régional de l'OCCE à Nancy 14h30 – 17h00	Réunion – Conseil d'Administration Régional de l'OCCE à Nancy 14h30 – 17h00
04/04/13		
05/04/13	15h20 – 16h30 Séance 6 Classe de Diana 13h30 – 14h45 Séance 4 classe de Christelle	13h30 – 15h00 Séance 4 Classe de Christelle
06/04/13		
07/04/13		
08/04/13	Séance 7 Classe de Diana	Séance 5 classe de Diana
09/04/13	Séance 8 Classe de Diana	Séance 6 classe de Diana
10/04/13	14h – 16h : CMJ – activités à la ludothèque / Médiathèque de BLD	14h – 16h : CMJ – activités à la ludothèque / Médiathèque de BLD
11/04/13		
12/04/13	Séance 9 Classe de Diana	Séance 7 classe de Diana
13/04/13		
14/04/13		
15/04/13	Séance 10 Classe de Diana	Séance 8 classe de Diana
16/04/13	Séance 11 Classe de Diana 17h50 – 19h15 : Réunion CMJ à la mairie de BLD	8h30 – 10h00 Séance 9 classe de Diana (élèves proposent aux classes de l'école les activités qu'ils ont développées) 10h20 – 11h30 Séance dans la classe de Diana (bilan avec les classes + travail dans la classe de Diana) 17h50 – 19h15 : Réunion CMJ à la mairie de BLD
17/04/13		
18/04/13	15:30 – 16h30 Séance Classe de Christelle	
19/04/13	9h45 – 11h15 Séance dans la classe de Christelle 15h45 – 16h30 Séance 12 Classe de Diana	Séance 10 classe de Diana

Printemps des Poètes

Désignation	Quantité	Prix à l'unité	Total
Les activités proposées			
<i>Jeu « il était une fois ... Contes en haïku »</i>			
Feuilles de Plastification A4	16	0,50 €	8,00 €
Impression sur Feuille cartonnée recto	21	0,15 €	3,15 €
Impression papier couleur	21	0,10 €	2,10 €
Sous-total			13,25 €
<i>Jeu de devinettes</i>			
Impression sur Feuille A3 cartonnée Recto – verso	40	0,95 €	38,00 €
Plastification feuille A3	2	0,80 €	1,60 €
Sous-total			39,60 €
Activité de Christelle Prevost			
Impression feuille A4 couleur	2	0,15 €	0,30 €
Plastification feuille A4	2	0,50 €	1,00 €
Sous-total			1,30 €
COÛT TOTAL DES ANIMATIONS			54,15

Achats des ouvrages			
« Il était une fois ... Contes en haïku » De Domergue, A & Hudrisier, C.	1	11,00 €	11,00 €
« Devinez-moi ! » de Henry, J-M	1	17,00 €	17,00 €
« Les poèmes ont des oreilles » de Henry, J-M, Serres, A & Boutin , A-L	1	17,00 €	17,00 €
COÛT TOTAL			45,00 €

Communication Printemps des Poètes (affiches des élèves)			
Affiches des élèves			
Impression couleur feuille A3 cartonnée recto-verso	40	0,95 €	38,00 €

Printemps des Poètes

Sous-total			38,00 €
Programme du samedi 23 mars			
Impression couleur feuille A3 cartonnée	50	0,40 €	20,00 €
Impression couleur recto-verso feuille A4	10	0,30 €	3,00 €
Sous-total			20,00 €
COUT TOTAL COMMUNICATION			
			58,00 €
Frais de déplacement			
Mes déplacements			
	376	0,36	135,36 €
Les déplacements de Fabrice Michel			
Sous-total			135,36 €
COUT TOTAL DE L'ACTION			237,51 €

Mon projet

Désignation	Quantité	Prix à l'unité	Total
Les Petits Papiers			
Feuille blanche A4	52		
Fiche bilan de l'activité Impression feuille A4 NB	4	0,15 €	0,60 €
Sous-total			0,60 €
Les jeux en salle			
Balles en plastique	1	10,00 €	10,00 €
Bilan – impression feuille A4 NB recto	4	0,15 €	0,60 €
Sous-total			10,60 €
Les jeux de plateau			
Prêt de jeux de plateau Ludothèque de Bar le Duc – Adhésion annuelle		35,00 €	35,00 €
Le Crayon coopératif Photocopie noire et blanche Recto A3	6	0,20 €	1,20 €
Bilan - Impression feuille A4 noir et blanc recto	4	0,15 €	0,60 €
Sous-Total			36,80 €
Projet des élèves			
Photocopie Fiche projet noire et blanche Recto A3	8	0,15 €	1,20 €
Fiche marché des Connaissances – NB recto	7	0,15 €	1,05 €
Photocopie et plastification Labyrinthes	2	0,50 €	1,00 €
Sous-total			3,25 €
Autres			
Frais de déplacements	69	0,36 €	24,84 €
Réparation de la toile			10,00 €

Coût total du projet			86,09 €
----------------------	--	--	---------

